

n°34



# DROM

## BULLETIN MUNICIPAL

FEVRIER 2023



LE DROMADAIRE





# SOMMAIRE

<b>MOT DU MAIRE</b> .....	<b>3</b>
<b>INFORMATIONS PRATIQUES</b>	
Divers .....	4-5
ADAPA / CLIC .....	6
<b>INFORMATIONS DIVERSES</b>	
Calendrier des manifestations / Etat civil / Ess'Ain .....	7
Déchetterie .....	8
AIN DOMICILE SERVICES .....	9
MON CAP ÉNERGIE .....	10-12
Dame de compagnie.....	12
Gendarmerie .....	13
Communication / Gazette locale .....	14
Fibre optique .....	15

## CONSEIL MUNICIPAL

Budgets .....	16-17
Centrale photovoltaïque .....	18-19
Rénovation / Travaux divers .....	20
Éclairage public .....	21

## Coopération intercommunale

SIEA / Travaux voirie .....	22
-----------------------------	----



## VIE LOCALE

Rétrospective 2022 .....	23-33
--------------------------	-------

## ASSOCIATIONS

Don du sang .....	34
ADMR .....	35
Cinéma .....	36-37
Sapeurs-pompiers .....	38-39
Jardin partagé .....	40-41
Bibliothèque .....	42-43
Fleurissement / Club âge d'or .....	44
École .....	45
CROP .....	46
Trail dog adventure .....	47
ARCMA .....	48
Patrimoine .....	49-51

Directeur de publication : Denis BOLLACHE.

Remerciements :

Daniel Brochier, Christelle Lagarde,  
Bernard Larruat, Anabelle Tanèsie,  
Isabelle Poncet, Yvan Hertrich,  
Yves Guillemot, Florence Blatrix Contat,  
Michel Guillot, Marion Bollache,  
Anthony Poncet et le CPI de Drom,  
Marie thérèse Corretel, Sylvain Turpin,  
Cindy Cochet, Marie thérèse Genin,  
Michelle Blatrix et toutes les associations  
présentes dans ce bulletin.

Après deux années perturbées par le covid, nous espérons que 2022 serait plus sereine mais c'était sans compter sur la guerre en Ukraine. Ce conflit a des conséquences économiques mondiales mais provoque surtout des souffrances intolérables aux populations concernées

Nous ne pouvons donc que souhaiter une solution rapide pour qu'il cesse.

L'année 2022 s'est aussi caractérisée par un été très chaud et très sec avec de nombreux incendies dans notre pays. Le réchauffement climatique a certainement amplifié ces phénomènes et aujourd'hui nous avons tous conscience que nous devons agir pour les limiter. Cela implique d'aller vers un mode de vie produisant moins de gaz à effet de serre ; les collectivités sont évidemment concernées et donc DROM aussi.

Lors du mandat précédent, plusieurs opérations ont été réalisées dans ce sens : l'éclairage public qui a été équipé en totalité de lampes led, avec l'isolation des bâtiments communaux et l'initiative d'un parc photovoltaïque dans l'ancienne carrière qui sera mis en service en juillet 2023.

Le travail de l'équipe municipale au cours de cette année se poursuivra principalement dans cette direction avec la rénovation et l'isolation des bâtiments et l'installation d'un système de chauffage de ceux-ci à énergie non fossile.

L'année 2022 nous a néanmoins réservé des moments agréables grâce au retour des manifestations festives dans notre village. Certaines sont déjà programmées pour 2023 et j'espère que d'autres le seront car elles sont l'occasion de rencontres et d'échanges mais aussi le signe du dynamisme de DROM.

Malgré les quelques nuages qui pointent en ce début d'année, je vous souhaite au nom du conseil municipal une bonne santé, une heureuse année et l'aboutissement de vos projets pour 2023.

Michel Guillot, Maire de Drom



**MAIRIE DE DROM:**  
Tél. : 04 74 30 67 48  
mairie@drom.fr

**Création impression :**  
Graphic Design Service  
360 Chemin de la Croix  
01960 PÉRONNAS  
Tél. : 06 80 06 49 32  
E-mail : gilles.festas@wanadoo.fr

## ADMINISTRATIONS

La Mairie est ouverte de 16 h à 19 h le Lundi  
de 10 h à 13 h le Mardi et de 10 h à 12 h le Vendredi  
Mairie : 04 74 30 67 48  
Mairie courriel : [mairie@drom.fr](mailto:mairie@drom.fr)  
Page facebook :   
Drom Village du Revermont  
Site Internet : <https://drom.grandbourg.fr/>

## Communauté d'Agglomération de Bourg-en-Bresse :

Téléphone : 04 74 24 75 15  
Site internet : [www.grandbourg.fr](http://www.grandbourg.fr)

**Perception** : Bourg Municipale, 8 rue Gabriel Vicaire  
à Bourg-en-Bresse : 04 74 22 83 90

## SECOURS

**Gendarmerie** : 17 Ceyzériat : 04 74 30 00 10  
**Pompiers** : 18 Drom : Chef de Centre,  
Anthony PONCET 06 12 26 16 25  
**S.A.M.U** : 15  
**Numéro d'appel d'urgence européen** : 112  
(à utiliser pour les portables)  
**Centre Antipoison** : 04 72 11 69 11  
**Femmes victimes de violence** : 3919

## RÉSEAUX

**Réseau d'eau** : Suez – Lyonnaise des eaux :  
Service client : 0977 408 408  
Urgences 24 h/24 : 0977 401 133  
**E.D.F.** : 09 726 750 01 (sécurité, dépannage)

## SOCIAL

**Pour vous orienter dans vos démarches** :  
**30 01** (numéro gratuit)  
**Centre départemental de solidarité (CDS) de la croix Blanche**  
57, avenue Amédée Mercier  
Bourg-en-Bresse : 04 74 45 17 32

## SPORT, CULTURE ET ANIMATION

La **bibliothèque** propose gratuitement ses livres tous  
les lundis de 17h30 à 19h, les mercredis de 17h à 18h  
et samedis de 10h à 11h30 à la Salle de réunions.  
Le **cinéma** : projection le lundi soir, une semaine sur trois.  
Le **club de l'Age d'Or** se réunit tous les mercredis  
d'Octobre à Avril à la salle polyvalente  
de 13h30 à 17h30.

## PRESSE

**Correspondants de Presse** :  
Daniel Brochier (04 74 30 62 53 à Drom)  
Voix de l'Ain,  
M. Christian MORANDAT (04 74 30 68 29) Le Progrès.

## CULTE

**Culte** : Messe le dimanche à 10 H 30 (à Drom le dernier  
dimanche de septembre, aux Conches les lundis de  
Pâques et de Pentecôte), Donatien MBALA :  
04 74 55 16 80 / [mbaladonatien@gmail.com](mailto:mbaladonatien@gmail.com)

## HORAIRES DÉCHETTERIES

### Sur roche 01250 SIMANDRE-SUR-SURAN

**du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre :**  
Lundi, mercredi, et vendredi : 14h - 17h  
Samedi : 9h - 12h00 / 14h - 18h  
**du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars :**  
Lundi et mercredi : 14h - 17h  
Samedi : 9h - 11h45 / 14h - 17h

### Lucinges 01370 VAL-REVERMONT

**du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre :**  
Lundi et vendredi : 14h - 16h45  
Mercredi et samedi : 9h - 11h45 / 14h - 17h45  
**du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars :**  
Lundi et vendredi : 14h - 16h45  
Mercredi et samedi : 9h - 11h45 / 14h - 16h45

Pour les particuliers, l'accès est libre. Pour les professionnels, l'accès est libre pour les déchets suivants : carton, métaux, et films plastiques. L'accès est payant pour les autres déchets (ticket de 9€ par passage). Les apports sont limités à 1m<sup>3</sup> par semaine.

## HORAIRES FROMAGERIE

<b>Lundi / Mardi</b>	9h - 12h30 / 17h - 19h
<b>Mercredi</b>	Marché de Bourg-en-Bresse
<b>Jeudi / Vendredi</b>	9h - 12h30 / 17h - 19h
<b>Samedi</b>	9h - 12h / 16h - 19h
<b>Dimanche</b>	9h - 12h

## TARIFS SALLE POLYVALENTE

	RÉUNION	1 JOUR	2 JOURS
Associations de la commune*	42	65	95
Particulier de Drom**	62	115	170
Autres	101	230	310

\* Association ayant son siège social à Drom.

\*\* Personne ayant sa résidence principale à Drom ou redevable de la taxe d'Habitation.  
Contacter la mairie pour tout renseignement

## SERVICES

Le **Courrier** est relevé du lundi au samedi,  
à partir de 9 h 00.

Les **Ordures ménagères** sont collectées le mercredi  
à partir de 5 h 00.

### Transports scolaires :

Car Ceyzériat : départ 7 h 37

Car Bourg (tout public) : départ 6 h 54.

Ce car peut aussi être utilisé par des  
particuliers moyennant un tarif de 1,30 €.



### Transport à la demande : vers

Bourg-en-Bresse (Carré Amiot),  
Ceyzériat (Mairie),  
Villereversure (Place de la mairie),  
sur réservation du lundi au samedi de 8h à 19h :  
Via le site [www.rubis.grandbourg.fr](http://www.rubis.grandbourg.fr)  
rubrique transport à la demande,  
ou par téléphone  
au 04 57 38 37 01

**Poids public** : contacter la mairie.

**Animaux trouvés** : Contacter la Mairie.

## LITIGES

**Conciliateur** : litiges entre particuliers  
Mme Chantal Michel : le 1<sup>er</sup> mardi matin de chaque mois sur rendez-vous à la Mairie de Ceyzériat, rue Jérôme Lalande au 04 74 25 09 09

[chantal.michel.perrot@conciliateurdejustice.fr](mailto:chantal.michel.perrot@conciliateurdejustice.fr)

**Défenseur des droits** : Le Défenseur des droits est une institution indépendante de l'État. Créée en 2011 et inscrite dans la Constitution, elle s'est vu confier deux missions :

- défendre les personnes dont les droits ne sont pas respectés ;
- permettre l'égalité de tous et toutes dans l'accès aux droits.

Toute personne physique (un individu) ou toute personne morale (une société, une association...) peut le saisir directement et gratuitement lorsqu'elle :

- pense qu'elle est discriminée ;
- constate qu'un représentant de l'ordre public (police, gendarmerie, douane...) ou privé (un agent de sécurité...) n'a pas respecté les règles de bonne conduite ;
- a des difficultés dans ses relations avec un service public (Caisse d'Allocations Familiales, Pôle Emploi, retraite...);
- estime que les droits d'un enfant ne sont pas respectés.

- Vous pouvez contacter votre défenseur des droits à la **Maison de justice et du droit**

34 cours de Verdun

01000 BOURG EN BRESSE

au 04 74 14 01 40

Gérard PERDRIX sur RV le jeudi

Jean-Louis HELARY sur RV le lundi matin

## DON DU SANG COLLECTES :

**SIMANDRE SUR SURAN :**

le jeudi 10 février 2023 – 15h30 à 19h

**HAUTECOURT :**

le jeudi 27 avril 2023 – 15h30 à 19h

**VILLEREVERSURE :**

le jeudi 19 octobre 2023 – 15h30 à 19h

**NIVIGNE ET SURAN :**

le jeudi 03 novembre 2023 – 15h30 à 19h



## EFS AUVERGNE-RHONE-ALPES SITE DE BOURG-EN-BRESSE

Hôpital Fleyriat  
900 Route de Paris  
01012 BOURG-EN-BRESSE  
Tel : 04 74 50 6220  
Internet : [dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)



## PETITE ENFANCE ET ACCUEIL PERISCOLAIRE

### PÔLE PETITE ENFANCE CEYZERIAT

Place du 19 Mars 1962

01250 Ceyzériat - Téléphone : 04 37 62 17 50

E-mail : [claire.bourgeois@leolagrangre.org](mailto:claire.bourgeois@leolagrangre.org)

### MICRO CRECHE CEYZE MOMES

588 Chemin de la Charbonnière

01250 Ceyzériat - Téléphone : 04 74 51 70 73

E-mail : [creche@ceyzariat.fede01.admr.org](mailto:creche@ceyzariat.fede01.admr.org)

### MICRO CRECHE L'ENFANTINE

Za les Métrillots

01250 Montagnat - Téléphone : 06 10 61 56 26

E-mail : [contact@microcreche-lenfantine.fr](mailto:contact@microcreche-lenfantine.fr)

### MULTI ACCUEIL POM'CANNELLE

180 Allée des Ecoliers

01370 Saint-Étienne-du-Bois

Téléphone : 04 74 25 08 46

E-mail : [pomcannelle@ccter.fr](mailto:pomcannelle@ccter.fr)



### LES CHERUBINS DU REVERMONT

118 Chemin du Mas Groboz

01370 Val-Revermont

Téléphone : 04 74 50 08 03

E-mail : [revermont@les-cherubins.com](mailto:revermont@les-cherubins.com)



## CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES



Pour une information sur les prestations familiales et les aides d'action sociale, deux services sont à votre disposition 24 heures sur 24.

ALLOCAF : 0810 25 01 10  
INTERNET : [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

## AGENCE LOCALE ÉNERGIE CLIMAT

ALEC de l'Ain : Conseil en économie d'énergie  
Contact : 04 74 45 16 46

Du lundi au vendredi de 9 H à 12 H  
et de 13 H 30 à 17 H.

Site internet : [www.alec01.fr](http://www.alec01.fr)



## ADAPA

Depuis plus de 60 ans dans tout le département de l'Ain, l'ADAPA s'adresse aux personnes fragilisées par l'âge, la maladie, le handicap, ayant fait le choix de rester à domicile. Dans une démarche de prévention des fragilités et d'accompagnement des proches aidants, l'ADAPA s'engage à organiser des services d'aide et d'accompagnement pour permettre un maintien à domicile de qualité tout en respectant le projet de vie des personnes.

Le responsable de votre secteur se déplacera à votre domicile gratuitement et sans engagement afin d'évaluer vos besoins. Votre contact de proximité : Laëtitia COUTURIER - 04 74 45 59 65 - www.adapa01.fr - contact@adapa01.com



**Nos services**  
D'AIDE À LA PERSONNE

Renseignements et prise de rendez-vous  
[contact@adapa01.com](mailto:contact@adapa01.com)  
04 74 45 59 65  
[www.adapa01.fr](http://www.adapa01.fr)

Retrouvez votre antenne de proximité  
**ADAPA au :**  
17 avenue de la gare  
01370 Saint Etienne du Bois



Aide aux proches aidants



Prévention



Objets connectés



Aide et soins à domicile



Portage de repas



Aide à la fonction d'employeur



Alternatives aux domiciles



Transport accompagné

**On recrute !**  
dans tout le département de l'Ain

**REJOIGNEZ NOS ÉQUIPES DE PROFESSIONNELS !**

Pour plus de renseignements rendez-vous sur [www.adapa01.fr](http://www.adapa01.fr) rubrique «Nous rejoindre»

Devenez acteur de l'économie sociale et solidaire

## CLIC DU BASSIN BURGIEU

*Nos lieux d'accueil*

**BOURG-EN-BRESSE**  
Ouvert au public du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.  
**SUR RDV** en dehors de ces horaires.

**MONTREVEL-EN-BRESSE et SAINT-TRIVIER-DE-COURTES**  
**SUR RDV** en dehors de ces horaires.

Possibilité de visite à domicile



11 rue Aristide Briand  
01000 BOURG-EN-BRESSE  
À proximité de la Caisse d'Allocations Familiales

AVEC L'ACCÈS EN BUS BUS N°5 Arrêt « blanchasseries »

*Carte du territoire*



*Le partenaire*



Association d'Action et de Recherche Gérontologique de l'Ain  
Porteur et gestionnaire du CLIC du Bassin Burgien

*Les financeurs*



Le Département de l'Ain  
Le Grand Bourg Agglomération  
Les Communes et les Communautés de Communes



**CLIC** du Bassin Burgien  
Centre local d'information et de coordination gérontologique

*Le Clic...*

un lieu d'écoute, d'informations et de conseils pour les plus de 60 ans, leurs aidants et leur entourage...

Un seul numéro...  
**04 74 22 11 11**

11 RUE ARISTIDE BRIAND  
01000 BOURG-EN-BRESSE

[www.adag01.fr](http://www.adag01.fr)  
[clicbassinburgien@adag01.fr](mailto:clicbassinburgien@adag01.fr)

### Qu'est-ce que le CLIC ?

Le Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique est un service personnalisé et gratuit à la disposition des personnes de plus de 60 ans, leur entourage ainsi que l'ensemble des professionnels travaillant auprès des personnes âgées. Financé par le Département de l'Ain et Grand Bourg Agglomération, le CLIC est un lieu d'écoute, d'information, d'orientation et de prévention.

Le CLIC est un service de proximité qui permet de faciliter l'accès aux droits des personnes âgées dans leur vie quotidienne en mettant en réseau tous les professionnels du secteur.

**CALENDRIER DES MANIFESTATIONS**

**JANVIER**

**Dimanche 08 :**  
Voeux du maire

**MARS**

**Samedi 04 :**

Fondue du sou

**Dimanche 26 :**

Passage à l'heure d'été

**AVRIL**

**Dimanche 30 :**

Bourse d'échange de l'ARCMA

**MAI**

**Dimanche 8 :**

Cérémonie au Monument

**SEPTEMBRE**

**Samedi 09 et Dimanche 10 :**

Expo photos du CROP

**Samedi 23 et Dimanche 24 :**

Fête de Drom

**Vendredi 29 et Samedi 30 :**

28<sup>ème</sup> Rallye du Suran

**OCTOBRE**

**Dimanche 01 :**

Course Cycliste ' La Bisou '

**Dimanche 29 :**

Passage à l'heure d'hiver

**NOVEMBRE**

**Vendredi 11 :**

Cérémonie au Monument

**Samedi 18 :**

Repas des anciens

**ETAT CIVIL**

Naissances :



BOLLACHE Léa

9 mai 2022

BOLLACHE Zoé

9 mai 2022

MASSARD JACQUIER Isya

30 juin 2022

MANISSIER Noah Emmanuel

3 novembre 2022

**ESS'AIN**



**ENTREPRENDRE**  
*accompagné*

Une structure partagée  
pour tester votre activité

SCIC SARL ESS'AIN

Té'. 04 74 22 22 63 • contact@essain.fr

[www.essain.fr](http://www.essain.fr)

**ESS'AIN** *c'est*

**ENTREPRENDRE**

- Un statut juridique pour votre chiffre d'affaire
- Un statut social : CAPE (...) qui permet le maintien de vos indemnités Pôle Emploi et RSA
- Un réseau d'entrepreneurs pour échanger, travailler...

**accompagné**

- Apprendre le métier d'entrepreneur grâce à :  
Des ateliers dédiés (comptabilité, ventes, prix...)
- Un outil de gestion commerciale
- Un suivi régulier par des entrepreneurs référents

SCIC SARL ESS'AIN à capital variable  
171 Avenue San Severo - 01000 Bourg-en-Bresse

## DÉCHETTERIE

A partir du 1<sup>er</sup> Mars 2023, une nouvelle réglementation entre en vigueur sur l'ensemble de l'agglomération de Bourg en Bresse. Elle concerne le dépôt de tonte en déchetterie qui sera désormais interdit (avec une tolérance jusqu'au 1er Juin 2023). En effet, les végétaux représentent une part importante des apports en déchetterie et la tonte représente environ 3000T. Or, cette tonte n'est pas un déchet. Au contraire, son recyclage représente une solution pratique et avantageuse pour l'entretien des jardins : ce sont de précieux alliés de tout jardinier, débutant comme chevronné !




### Tonte en déchetterie

Pour 1 usager :

- 150 km 
- 18 Kg  (uniquement le carburant)
- 21 €  (hors frais d'usure)
- Du temps de travail (pour un terrain de 500m2 avec environ 15 tonnes/an = 20h)



Pour Grand Bourg Agglomération :

- 6 800 km 
- 84 000 Kg  (transport + traitement)
- 187 000 €  (transport + traitement)



### Sans tonte en déchetterie

Pour 1 usager :

- 0 km 
- 0 Kg  (uniquement le carburant)
- 0 €  (hors frais d'usure)
- Du paillage gratuit, + de temps libre, - de désherbage ...



Pour Grand Bourg Agglomération :

- 0 km 
- 0 Kg  (transport + traitement)
- 0 €  (transport + traitement)

Comme vous pouvez le constater ci-dessus, le fait de recycler l'herbe de son jardin constitue un réel avantage environnemental, en réduisant les gaz à effets de serre, et une économie potentielle de près de 200 000 euros pour l'agglomération.

### Quelques bonnes pratiques pour le recyclage de votre herbe :

- ▶ Vous pouvez utiliser le mode " Mulching " !  
C'est une technique de tonte sans ramassage de l'herbe. La partie haute de l'herbe est coupée en infimes parties qui sont redéposées sur la pelouse. L'herbe broyée sert alors d'engrais naturel à l'herbe qui pousse.
- ▶ Vous pouvez aussi ramasser la tonte et l'utiliser pour pailler vos végétaux. Avant de pailler, veillez à ce que le sol soit parfaitement désherbé (le paillage ne sert pas à désherber mais à empêcher la pousse des adventices). Déposez environ 2 cm de tonte fraîche (ou jusqu'à 10 cm de tonte sèche) au pied de vos plantations (potager, massifs de fleurs, haies, arbres...). En outre, le paillage permet de réduire la pousse des "mauvaises" herbes, nourrir le sol naturellement, limiter l'évaporation de l'eau du sol et donc l'arrosage, et favoriser la biodiversité.



## ADMR



**ENFANCE  
ET  
PARENTALITÉ**



**ACCOMPAGNEMENT  
DU  
HANDICAP**



**SERVICES  
ET SOINS  
AUX  
SÉNIORS**



**ENTRETIEN  
DE LA  
MAISON**

### ADMR des deux vallées

Courriel : [adeuxvallees@fede01.admr.org](mailto:adeuxvallees@fede01.admr.org)  
Téléphone : 04.74.51.86.77

95 PLACE DU MONUMENT  
01250 VILLEREVERSURE

### Pourquoi choisir l'ADMR ?

Voici les 6 bonnes raisons de nous faire confiance :



#### Notre Offre

Parce que **chaque personne est unique**, l'ADMR met en oeuvre pour chacun un service à la personne en adéquation avec son choix de vie. Grâce à un **large panel de services à domicile** proposés, nous répondons à l'ensemble de vos besoins.



#### La proximité

L'humain est au coeur de **notre action au quotidien**. 26 associations locales présentes sur le département de l'Ain, pour toujours être au plus près des besoins des personnes sur le territoire.



#### La Qualité

Les associations locales ADMR du réseau, sont engagées dans **une démarche d'amélioration continue** de la qualité de leurs services pour la satisfaction de ses clients.



#### Toujours une solution

Les salariés et les bénévoles de l'ADMR sont à **votre écoute** pour trouver la **solution adaptée** à vos besoins. Pour tous, toute la vie, partout : nos services à la personne s'adressent **à tous, à tout âge de la vie et sur tous les territoires**.



#### La Dimension Humaine

Au-delà de la prestation technique de qualité, les interventions sont basées sur l'échange et la relation: **l'humain est au cœur** de notre action.

## AIN DOMICILE SERVICES

### Ain Domicile Services, Un service d'Aide et d'Accompagnement à domicile de proximité.

L'association présente sur l'ensemble du département de l'Ain agit pour faciliter le quotidien des personnes sur leur lieu de vie en respectant leurs choix et projets de vie. Des équipes de professionnel(le)s de proximité oeuvrent au quotidien au domicile des personnes âgées, en situation de handicap ou fragilisées quel que soit leur âge. L'association propose des interventions 7/7 jours 24/24H grâce à 2 modes d'interventions.

#### NOTRE AMBITION :

- ▶ permettre aux personnes, quelle que soit leur fragilité, d'être acteur de leur vie.

#### NOS MISSIONS :

- ▶ Faciliter le quotidien des personnes à leur domicile
- ▶ Soutenir l'autonomie des personnes en encourageant leurs aptitudes
- ▶ Apporter de la relation humaine et favoriser le lien social.

### AVEC NOS AIDES A DOMICILE, NOUS VOUS PROPOSONS :

- ▶ Un accompagnement à la vie quotidienne : aide à l'entretien du logement et du linge, garde d'enfant de plus de 3 ans, courses pour ou avec la personne aidée, aide à la réalisation de repas
- ▶ Une aide à la personne : aide à la toilette, à l'alimentation, à la mobilisation, aux déplacements du quotidien, ...
- ▶ Un accompagnement pour des activités de loisirs et de vie sociale (promenade, jeux, ...)
- ▶ Un service d'accompagnement véhiculé pour permettre de vous rendre à votre rythme à des rendez-vous ou activités
- ▶ Un accompagnement global, 7/7 jours 24/24 h.
- ▶ Des interventions ponctuelles pour soutenir les aidants, leur permettre d'avoir du répit
- ▶ Des actions de prévention.

Notre siège :

Ain domicile Services  
Immeuble « le Talisman »  
1133 avenue de Lyon  
01960 Péronnas  
**04 74 21 42 52**

[contact@ain-domicileservices.fr](mailto:contact@ain-domicileservices.fr)  
[www.ain-domicileservices.fr](http://www.ain-domicileservices.fr)

Nous intervenons sur votre commune :

Ain domicile Services  
Maude LACROIX  
94 grande rue  
01851 MARBOZ  
**04 74 42 02 14 / 06 83 98 46 17**

[bresse.revermont@ain-domicileservices.fr](mailto:bresse.revermont@ain-domicileservices.fr)  
[ain-domicileservices.fr](http://ain-domicileservices.fr)



**La transition écologique dans notre département**

La transition écologique est au coeur de tous les débats et les moyens mis à disposition pour y parvenir ne sont pas toujours clairs pour tout le monde. Il est important de rappeler que peu importe vos conditions de ressource, **tous les porteurs de projet de rénovation énergétique peuvent bénéficier d'aide.** Voici quelques plans d'actions mis en place par l'agglomération de Bourg :

Les objectifs de transition écologique de **Grand Bourg Agglomération** à horizon 2030 (par rapport à 1990) :

- Réduire de 40% les émissions de Gaz à Effet de Serre
- Réduire de 33% la consommation d'énergie finale
- Multiplier par 2 la production d'énergie renouvelable

**Plan d'actions du Programme Local de l'Habitat en faveur de l'habitat privé**

« Améliorer et agir sur le parc privé et public existant »

**Action 1 : Mon Cap Energie**

« Informer et accompagner les propriétaires privés dans leurs projets de rénovation »



- ▶ Grand Bourg Agglomération propose « Mon Cap Énergie », porté par « ALEC 01 », service d'accompagnement des projets de rénovation énergétique des logements, que vous soyez en maison individuelle ou en copropriété, propriétaire bailleur ou occupant.
- ▶ Mon Cap Énergie vous propose un accompagnement individualisé et personnalisé d'aide à la rénovation énergétique performante. Un conseiller objectif et indépendant est à vos côtés pour faciliter votre démarche et vous guider à chaque étape de votre projet. Il vous accompagnera également pour mobiliser les aides financières existantes.
- ▶ Un 1<sup>er</sup> rendez-vous totalement gratuit vous sera proposé dans un 1<sup>er</sup> temps et vous pourrez par la suite, si vous le souhaitez, profiter d'un accompagnement complet facturé 149 €.

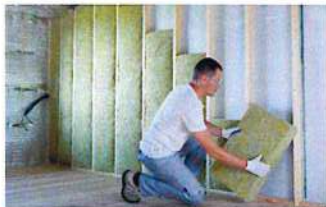
	<b>Mon Cap Energie</b>
S'adresse à qui ?	Tous les habitants du territoire (sans condition de ressources)
Rôle	<b>GUICHET UNIQUE</b>
Cible	Maison individuelle et copropriété
Mission	Informe et conseille les particuliers dans leur projet de rénovation énergétique
Coût	149 € pour un accompagnement complet en maison
Détail de la prestation	Premier contact, visite-diagnostic du logement, préconisations de travaux, mise en relation avec des entreprises, analyse des devis, montage des demandes de financements (Ma Prime Rénov, Fonds Isolation et EnR de Grand Bourg Agglomération,...)

**Action 2 : Fonds Isolation & Fonds ENR**

« Pérenniser les dispositifs de soutien à l'amélioration de la performance énergétique des logements occupés par des propriétaires non éligibles aux aides de l'ANAH »

▶ Le Fonds « Isolation » de Grand Bourg Agglomération permet de débloquent à minima 10% d'aides financières dans la limite de 15 000 € de travaux éligibles et jusqu'à 25% selon vos ressources. Une majoration de +20% en cas d'utilisation de matériaux biosourcés (éco-matériaux). Quant aux fonds « Energies Renouvelables », il permet également d'obtenir à minima 10% d'aides financières dans la limite de 15 000 € de travaux éligibles et jusqu'à 25% selon vos ressources pour l'installation d'un équipement utilisant une énergie renouvelable : bois, solaire thermique ou photovoltaïque, éolien, géothermie).

## MON CAP ÉNERGIE suite



Attention toutefois, l'accompagnement par Mon Cap Energie (cité en plan d'action N°1) est obligatoire pour bénéficier de ces aides financières. Il est facturé 149 €. Chacun est ensuite libre de choisir l'artisan qu'il souhaite sous réserve qu'il soit labellisé RGE (reconnu garant de l'environnement).

	Fonds Isolation		Fonds Energie Renouvelable	
S'adresse à qui	Propriétaires occupants			
Travaux financés	Isolation des murs, de la toiture, des planchers bas, des combles, remplacement des portes et fenêtres		Equipements utilisant une énergie renouvelable (bois/granulés, géothermie, éolien, solaire)	
Plafond de ressources	<b>SANS</b> condition de ressources	<b>SOUS</b> condition de ressources	<b>SANS</b> condition de ressources	<b>SOUS</b> condition de ressources
Subventions accordées	<b>10%</b> dans la limite de 15 000€ HT de travaux éligibles	<b>25%</b> dans la limite de 15 000€ HT de travaux éligibles	<b>10%</b> dans la limite de 15 000€ HT de travaux éligibles	<b>25%</b> dans la limite de 15 000€ HT de travaux éligibles
Subvention complémentaire	<b>+ 20 %</b> si recours à des éco matériaux : laine de bois, laine de chanvre, ouate de cellulose, etc. <b>+ 20 %</b> pour les isolations par l'extérieur			
	➤ Conditions spécifiques pour les copropriétés			

### Action 3 : OPAH - Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

« Mettre en place des dispositifs opérationnels pour financer l'amélioration de l'habitat privé et du cadre de vie, à plusieurs échelles du territoire »

► Une Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) est une convention passée entre l'agglomération de Bourg en Bresse, l'État et l'Agence nationale de l'habitat (Anah) en vue de requalifier et de réhabiliter un quartier bâti.

	Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)	
S'adresse à qui?	Propriétaires occupants aux ressources modestes ou très modestes	Propriétaires bailleurs qui rénovent un logement à louer
Travaux financés	Rénovation énergétique et adaptation des logements au vieillissement et au handicap	
Plafond de ressources	<b>SOUS</b> condition de ressources	<b>SANS</b> condition de ressources mais obligation de conventionnement du loyer
Subventions accordées	De 55 à 75% d'aides dans la limite de 20 à 50 000 € HT de travaux éligibles	De 25 à 65% d'aides dans la limite de 60 à 80 000 € HT de travaux éligibles
Financeurs	Agence Nationale de l'Habitat Conseil Départemental de l'Ain Grand Bourg Agglomération	

**Vous rénovez,  
nous vous conseillons  
pour vos économies d'énergie**

[www.moncapenergie.fr](http://www.moncapenergie.fr)

**mon cap énergie**

Contactez nous au  
**04 74 45 16 49**

**Votre collectivité vous accompagne**

Cap 3B, M'hab'logique, ALVERGNE - Rhône Alpes

### Quelques chiffres...

#### ► Dispositif Fonds Iso/ENR

➤ Nombre de dossiers en 2021 : 187 pour 607 000 € d'aides

➤ Nombre de dossiers en 2022 : 198 pour 663 000 € d'aides

#### ► Dispositif OPAH

➤ Nombre de dossiers en 2021 : 228 pour 543 000 € d'aides

➤ Nombre de dossiers en 2022 : 193 pour 555 000 € d'aides

**Contact : 04 74 45 16 49**  
[Grandbourg.fr/moncapenergie](http://Grandbourg.fr/moncapenergie)

## DAME DE COMPAGNIE



#### ► NOUVEAU dans la commune de Val-Revermont :

- Vous vous sentez seul(e) ?
- Vos parents, vos voisins âgés se plaignent de solitude ?
- Vous êtes aidant pour un proche et vous avez besoin de vous reposer ?

Je vous propose mes services de "Dame de Compagnie" ! Nous pourrions réaliser des ateliers créatifs à domicile, faire des jeux de société, faire des sorties culturelles ou des promenades, trier des photos, discuter, préparer un goûter..... Installée à mon compte et basée à Treffort, je me déplace à domicile (environ 30 minutes autour de Val Revermont) pour rompre ainsi l'isolement.

Chèques Emploi-Service Universel (CESU) acceptés.

**Delphine BRICHE** ☎ 06 10 75 81 85



## Les bons réflexes

Suivez les conseils de la gendarmerie de l'air



### Numéros utiles :

- Police / Gendarmerie : **17**
- Pompiers : **18**
- Samu : **15**
- Numéro Européen : **112**
- Sourds et Malentendants : **114**
- Enfance en danger : **119**
- Violences Femme Info : **3919**
- Aide aux victimes : **116 006**
- Hébergement social d'urgence : **115**
- Pharmacie de garde : **3237**

**Sites utiles :** Pharos et/ou [www.internet-signalement.gouv.fr](http://www.internet-signalement.gouv.fr) : signalement de contenus et de comportements illicites en ligne  
 Perceval : signaler une fraude sur sa carte bancaire (transactions dont vous n'êtes pas à l'origine et où vous êtes toujours en possession de votre carte bancaire)  
[www.internetsanscrainte.fr](http://www.internetsanscrainte.fr) : accompagnement des parents et jeunes dans la prévention du harcèlement  
[www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr](http://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr) : effectuer une déclaration pour des faits dont vous êtes directement et personnellement victime ou le représentant légal d'un mineur  
 OPÉRATIONS TRANQUILLITÉ VACANCES --> formulaire téléchargeable sur le site du Gouvernement et à déposer à l'accueil ou dans la boîte aux lettres de la brigade

**Rappels :** En quittant mon véhicule, couper le contact, récupérer les clés et verrouiller son véhicule, même pour une (très) courte durée.

Ne pas conduire sous l'empire de l'alcool ou sous l'effet de produits stupéfiants.

Ne pas diffuser ses dates de vacances sur les réseaux sociaux. L'article 1240 du code civil impute que tout fait quelconque de l'homme, qui cause à autrui un dommage, oblige celui par la faute duquel il est arrivé à le réparer.

La main courante est une simple déclaration qui n'engage pas de poursuite à l'encontre de l'auteur mais peut être considérée comme un début de preuve et engager une enquête.

Le dépôt de plainte permet d'informer la Justice qu'une infraction a été commise. L'objectif est de sanctionner pénalement l'auteur présumé des faits, après enquête, et décision du Procureur de la République et obtenir ainsi la réparation du préjudice subi.

### Bons Gestes :

#### Sauver des vies :

Staying Alive : application gratuite qui cartographie les défibrillateurs cardiaques partout dans le monde ;

#### Internet :

Bloquer sa carte bancaire pour les paiements en ligne et privilégier un numéro de carte virtuelle lors d'achats en ligne (se rapprocher de sa banque).

Bien vérifier le protocole https lors d'achats sur Internet, qui authentifie le site et sa sécurité.

Ne communiquer jamais ses mots de passe et code de sécurité éphémère à un inconnu (même si la personne prétend être de votre banque)

#### Prévention :

Notez la marque (si possible le modèle) et la couleur du véhicule ainsi que la plaque d'immatriculation des démarcheurs suspects. Privilégiez d'abord le dialogue avec une tierce personne neutre lors de conflits de voisinage.

En quittant mon domicile, verrouiller les portes et fermer les volets des baies vitrées.

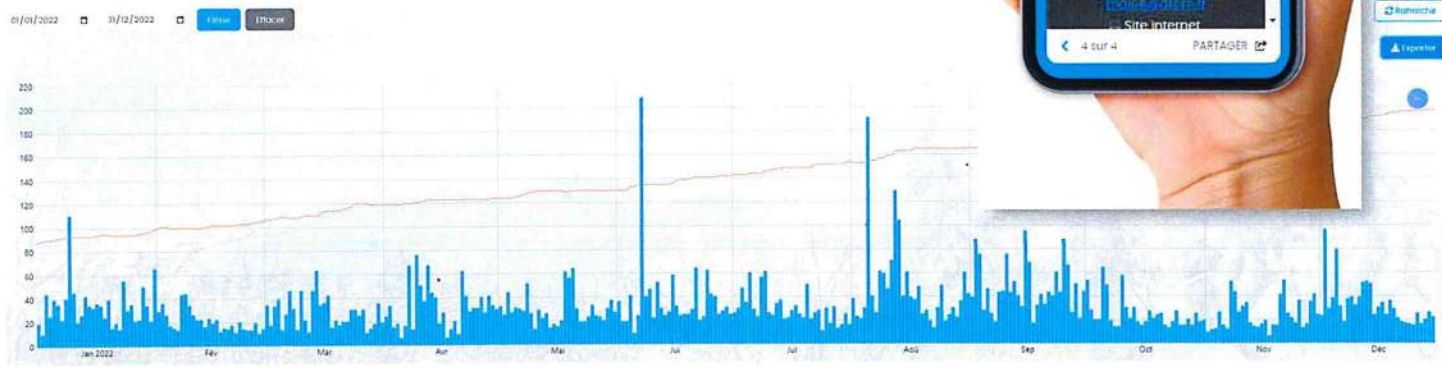
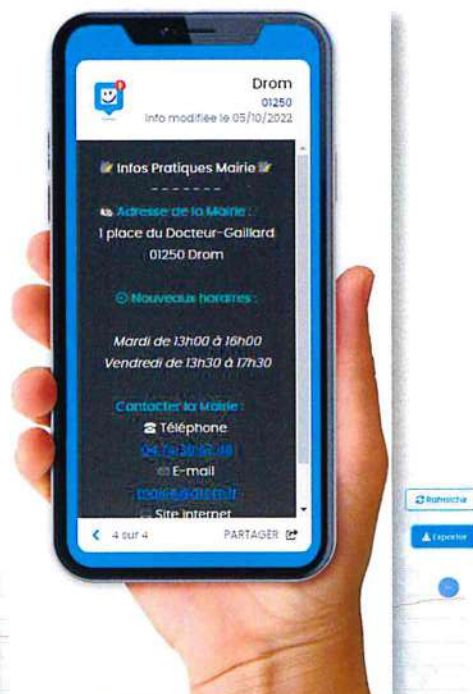
En partant en vacances, cacher les objets de valeurs (bijoux, espèces, etc...)



## COMMUNICATION

2021 marquait le renouveau du site internet de la commune de Drom mais également le lancement de l'application « Panneau Pocket », accessible gratuitement à tous les habitants de la commune.

Cette application, visualisable aussi bien sur smartphone que sur ordinateur, a pour but d'informer la population, que ce soit pour une alerte importante (météorologique, coupure de courant ou d'eau etc...) ou pour une simple information (manifestation, cinéma rural, horaires...). Comptabilisant pas moins de 4 389 lectures la première année, le conseil municipal a décidé de renouveler l'abonnement pour 2022. Nouveau record pour cette année, avec 11 664 lectures pour 71 annonces publiées. Merci à tous ceux qui soutiennent cette démarche !



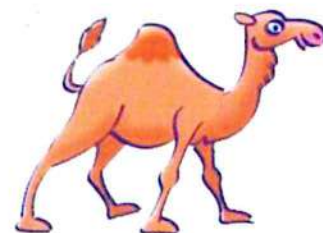
## GAZETTE LOCALE

NOVEMBRE  
2022

Drom  
Village du  
REVERMONT

Le petit Dromadaire n°275

Communiqué de la mairie de Drom



Drom dispose également de sa gazette locale, « Le petit Dromadaire ». Manifestations, dates à retenir, Cinéma rural, bibliothèque, bonnes pratiques... et bien d'autres choses encore !

Tout est rassemblé dans ce bulletin d'information. Pour les nouveaux arrivants, vous avez la possibilité de vous abonner en envoyant votre adresse mail à [Mairie@drom.fr](mailto:Mairie@drom.fr).

Le site Internet vous aiguillera sur les démarches administratives, vous présentera le village et ses activités, le conseil municipal et les documents officiels.

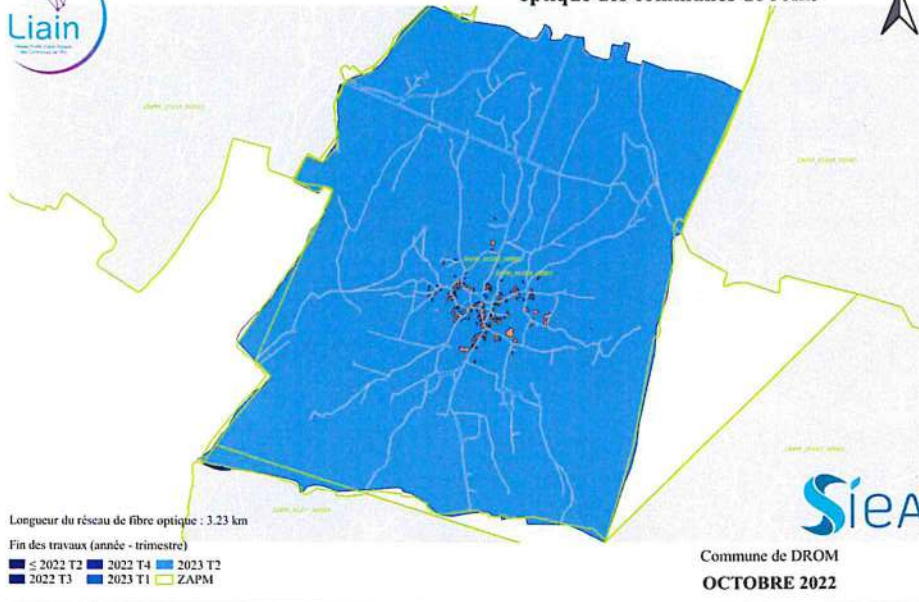
Enfin, la page Facebook est régulièrement mise à jour pour vous faire profiter en photos des animations du village ou pour vous transmettre des communiqués officiels de la Mairie.

**Quelques liens utiles :** Télécharger PanneauPocket : <https://www.panneaupocket.com/telechargez-panneaupocket-lapplication-de-votre-mairie>  
Site officiel de Drom : <https://drom.grandbourg.fr>  
Page Facebook : <https://www.facebook.com/drom01revermont>

FIBRE OPTIQUE



Déploiement du réseau public de fibre optique des communes de l'Ain



Fin 2022, le département de l'Ain recensait plus de 328 000 lignes constructibles pour 7500 kilomètres de fibre optique déployée. Parmi elles, 172 000 sont déjà raccordables et opérationnelles, 92 000 lignes sont construites ou en fin de construction et 64 000 sont en cours de transport ou d'études. Drom possède actuellement une couverture de plus de 80% de lignes raccordables. Néanmoins une poignée d'habitants ne peuvent toujours pas bénéficier d'une connexion très haut débit et les travaux, initialement prévus pour l'automne 2022 ont pris du retard. L'estimation de fin de travaux se situe désormais au 2<sup>ème</sup> trimestre 2023, en espérant que le SIEA (Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain) tiendra ses engagements.

CHÈQUE ÉNERGIE BOIS



Pour faire face à la hausse des prix des granulés et du bois de chauffage, une aide exceptionnelle de 50 à 200 € sera versée, sous conditions de ressources, aux ménages qui se chauffent au bois. Il peut être utilisé pour régler factures et charges d'énergie, quel que soit le type de combustible (gaz naturel, électricité, fioul domestique, bois ou encore pellets de bois). Ce « chèque énergie bois » n'est pas envoyé automatiquement.

Il doit être demandé sur <https://chequeboisfioul.asp-public.fr/chqfuel/> et vous devrez fournir votre numéro fiscal et une facture d'achat de bois ou de granulés à votre nom.

Qui peut bénéficier de cette aide ?

Cette aide exceptionnelle est accordée, sous conditions de ressources, aux ménages qui utilisent le bois (granulés, pellets, bûches, bûchettes ou plaquettes) comme source de chauffage principal.

Les critères pour bénéficier du chèque bois sont les suivants :

- ▶ avoir un revenu fiscal de référence par unité de consommation inférieur à 27 500 € ;
- ▶ habiter en France ;
- ▶ ne pas avoir bénéficié du chèque fioul car le chèque exceptionnel bois et le chèque énergie exceptionnel fioul ne sont pas cumulables.

Les foyers qui se chauffent avec des granulés de bois auront droit à :

- ▶ 200 € pour les foyers les plus modestes ;
- ▶ 100 € pour les foyers ayant des revenus un peu plus élevés.

Les ménages qui se chauffent avec des bûches, bûchettes ou plaquettes auront droit à :

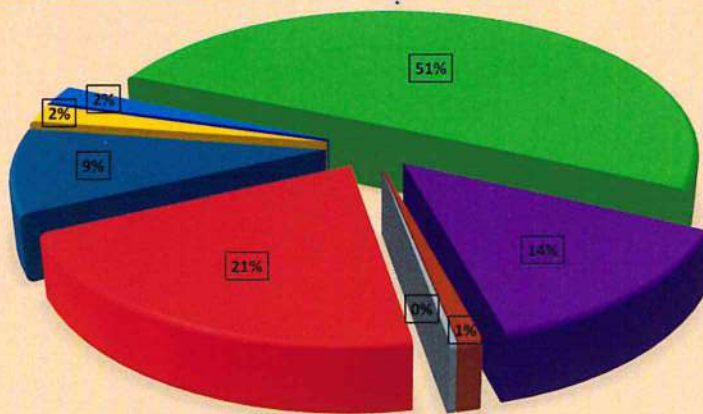
- ▶ 100 € pour les ménages les plus modestes ;
- ▶ 50 € pour les ménages ayant des revenus un peu plus élevés.

Le montant de ce « chèque énergie bois » sera compris entre 50 € et 200 € en fonction des revenus et de la composition du ménage et du type de bois de chauffage utilisé (granulés d'une part, bûches, bûchettes ou plaquettes d'autre part).

## BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2022

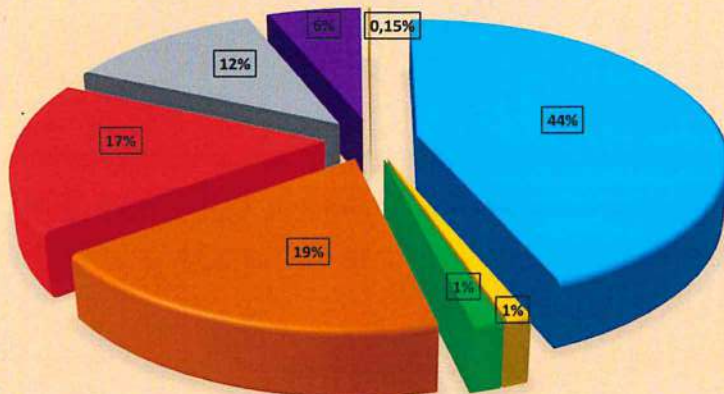
### Dépenses

● Charges à caractère général	70 060,00 €
● Charges de personnel et frais assimilés	31 760,00 €
● Atténuations de produits	6 850,85 €
● Dépenses imprévues	7 000,00 €
● Virement à la section d'investissement	169 929,08 €
● Autres charges de gestion courante	46 405,00 €
● Charges financières	3 430,00 €
● Dotations amortissements et provisions	1 000,00 €



### Recettes

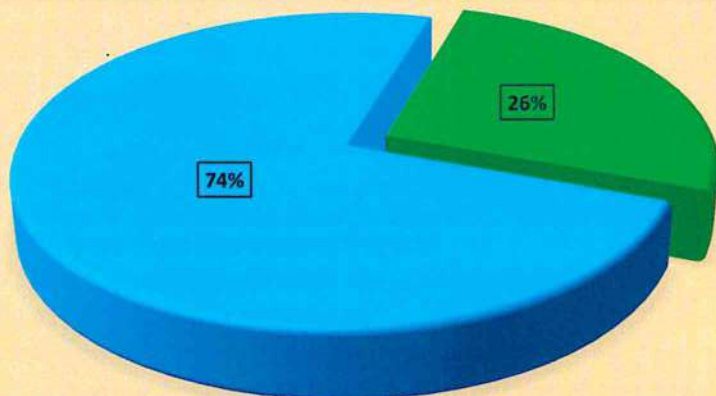
● Excédent de fonctionnement reporté	147 775,93 €
● Atténuations de charges	3 650,00 €
● Produits des services, du domaine et ventes diverses	4 485,00 €
● Impôts et taxes	62 100,00 €
● Taxe droit d'enregistrement et TP	58 000,00 €
● Dotations, subventions et participations	40 424,00 €
● Autres produits de gestion courante	19 500,00 €
● Produits exceptionnels	500,00 €



## BUDGET D'INVESTISSEMENT 2022

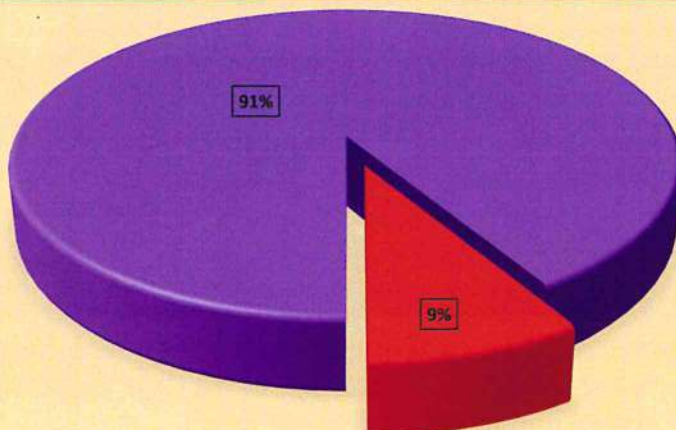
### Dépenses

● Emprunts et dettes assimilées	13 971,75 €
● Immobilisations corporelles	39 295,80 €



### Recettes

● Dotations, fonds divers et réserves	64 387,10 €
● Subventions d'investissement	6 095,00 €



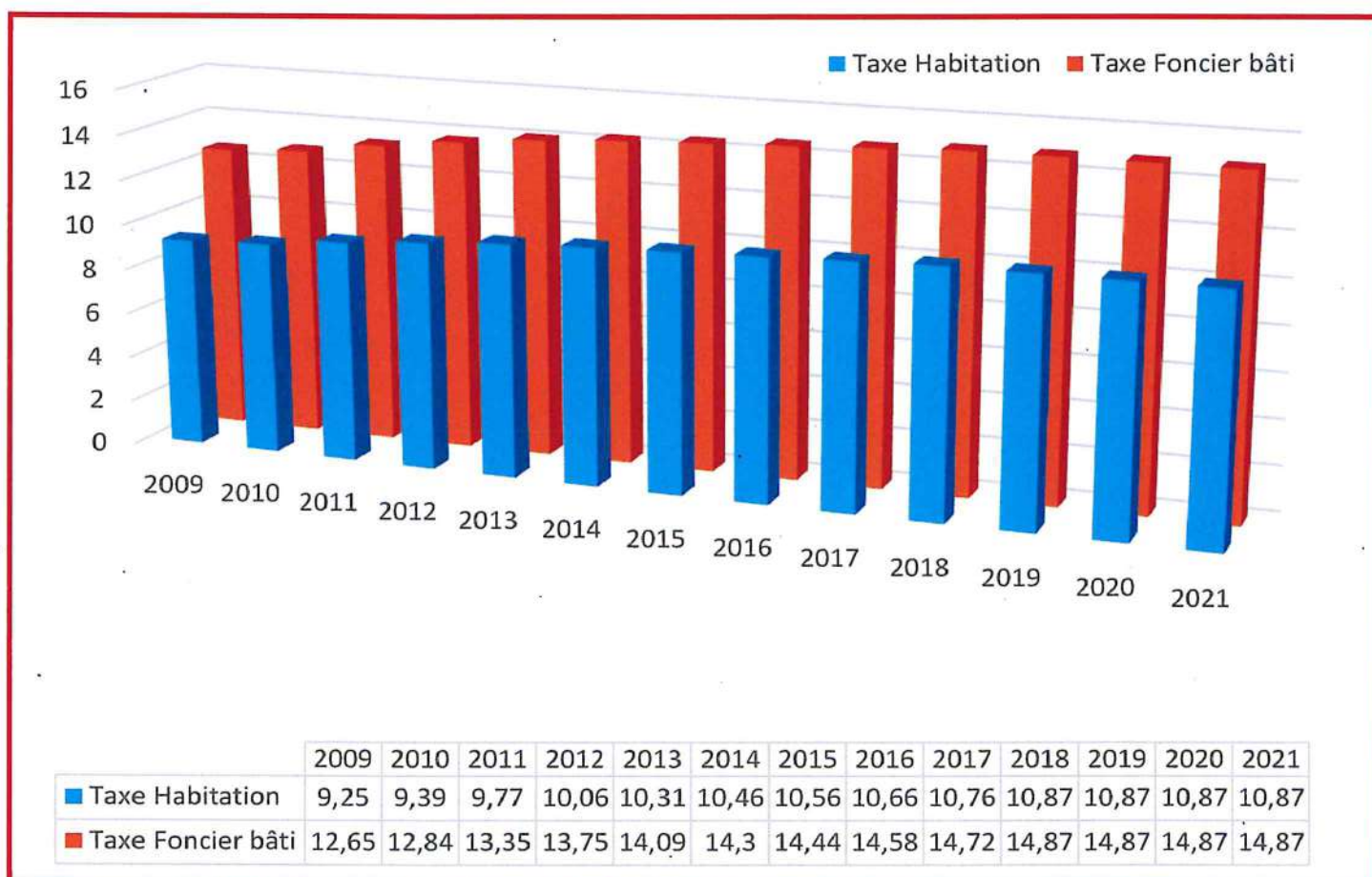
**INVESTISSEMENT 2022**

**INVESTISSEMENTS 2022**

Réfection de la toiture du clocher de l'église	26 815,80 €
Cimetière : Travaux de terrassement et maçonnerie (relatifs à la reprise de 10 concessions)	12 480,00 €
Installation de barrières Place de l'Eglise	4 620,00 €

<b>TOTAL</b>	<b>43 915,80 €</b>
--------------	--------------------

**ÉVOLUTION DE LA FISCALITÉ LOCALE**

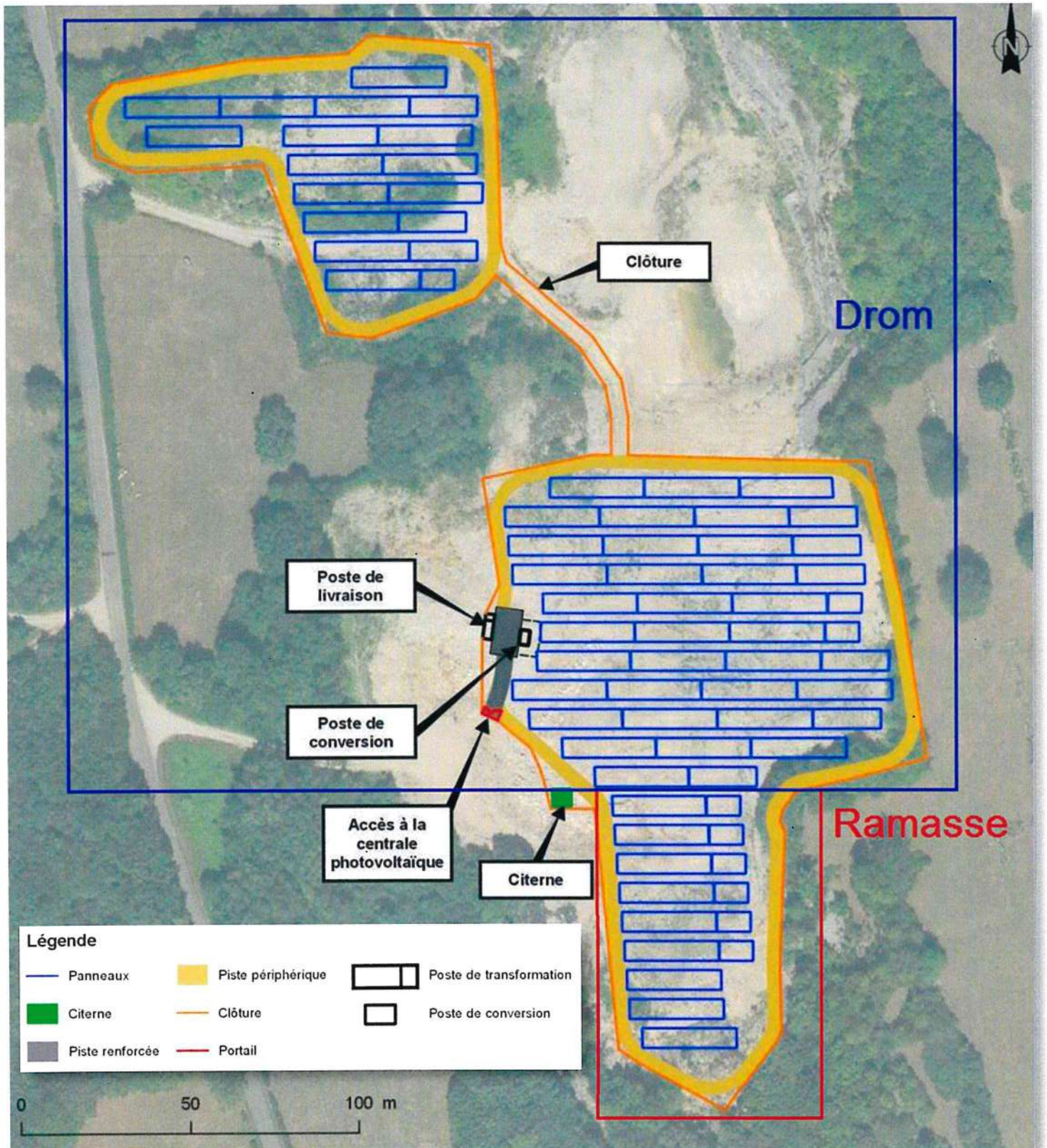


CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE



EDF Renouvelables France, entité d'EDF Renouvelables (anciennement EDF Energie Nouvelles), a initié un projet photovoltaïque pour le compte de la SAS Centrale photovoltaïque de Drom. Le projet de centrale photovoltaïque se situe sur les communes de Drom et de Ramasse, aux lieux-dits « Vers la Borne » et « Sous les Bornes », le long de la route départementale RD 81. La centrale photovoltaïque porte sur une surface

clôturée d'environ 2,3 hectares. La centrale est divisée en deux îlots pour correspondre aux contraintes techniques et environnementales du site. Afin de préserver les espaces boisés et agricoles et de minimiser l'impact sur l'environnement, le projet est situé sur un site dégradé, une ancienne carrière à ciel ouvert de roche marbrière.

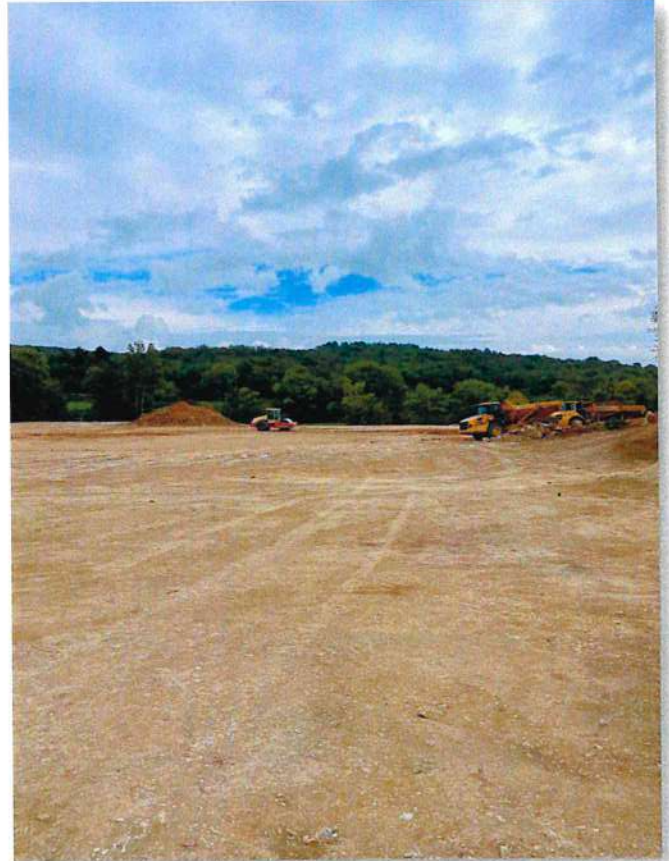


La centrale sera composée de structures fixes inclinées à 15° vers le sud. Celle-ci sera clôturée par un grillage d'une hauteur hors sol de 2 m. Le site de production électrique sera constitué d'un poste de conversion regroupant les onduleurs et les transformateurs sur un même espace. L'électricité produite sera ensuite injectée dans le réseau électrique vers le point de raccordement le plus proche. Il est prévu la mise en place d'environ **73 structures** pour une **puissance crête installée d'environ 2,1 MWc**, pour un **productible annuel estimé à 2 360 MWh/an**. **Elle permettra d'alimenter en électricité l'équivalent de la consommation annuelle d'environ 1170 foyers (2,3 personnes par foyer selon l'INSEE), soit l'équivalent d'environ 2700 habitants.**

☛ **Les travaux se dérouleront en plusieurs grandes étapes décrites ci-dessous :**

- ▶ Travaux préparatoires (Débroussaillage/défrichage ; Travaux de déblais/remblais ; pose des clôtures et pistes).  
(En cours)
- ▶ Préparation des fondations et structures.  
(de Février à Avril 2023)
- ▶ Pose des panneaux photovoltaïques.  
(de Mai à Juin 2023)
- ▶ Travaux de génie électrique/raccordement, Essais et mise en service (Juillet 2023)

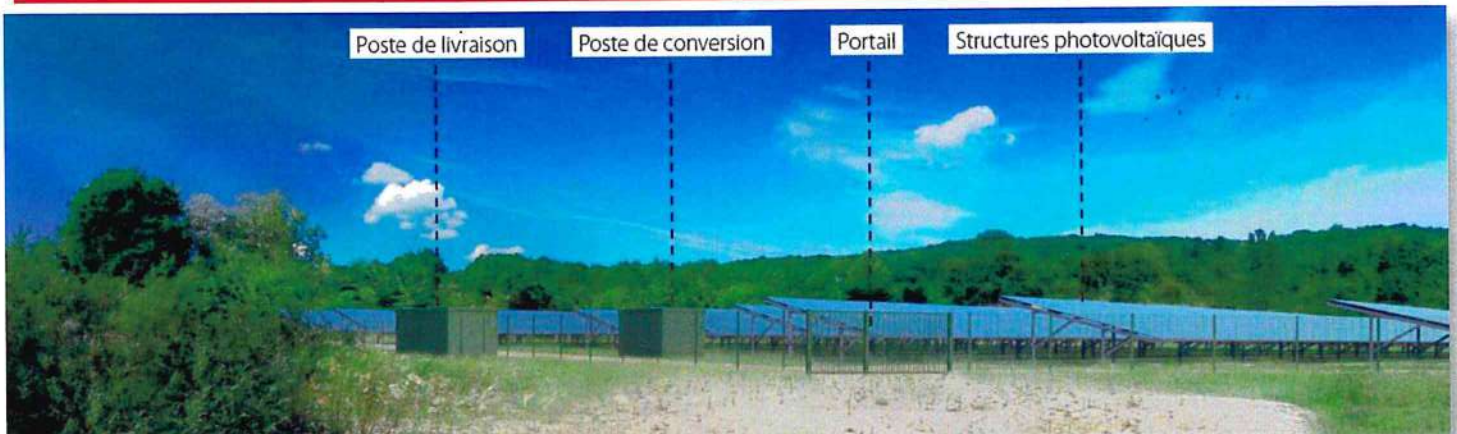
L'installation photovoltaïque est prévue pour être exploitée sur une durée d'environ 30 ans.



☛ **Celle-ci sera supervisée en temps réel depuis le centre de gestion de l'exploitant qui :**

- ▶ Contrôlera en temps réel la production de l'installation ;
- ▶ Suivra à distance les incidents ;
- ▶ Gèrera les pannes et les indisponibilités ;
- ▶ Planifiera les interventions de maintenance (entretien des espaces verts, entretien et remplacement des installations si nécessaire).
- ▶ Contrôlera la sécurité du parc (sécurité technique, intrusions...).

Enfin, une analyse des incidences du projet sur la zone Natura 2000 " Revermont et des gorges de l'Ain " a été réalisée afin de s'assurer que le projet ne portera pas atteinte aux habitats et espèces protégés au sein de cette Natura 2000. L'analyse conclut que le projet n'est pas de nature à compromettre l'intégrité du réseau Natura 2000.



**RÉNOVATION APPARTEMENT MAIRIE**

L'appartement situé au-dessus des locaux de la mairie et de la bibliothèque nécessite d'importants travaux de rénovation. En effet, ce T4 de 72 m<sup>2</sup> présentent de nombreux problèmes au niveau des murs/sols fortement dégradés, de l'électricité à remettre aux normes, des équipements à changer et de l'isolation à prévoir.

Le logement dispose néanmoins de vitre en double vitrage et d'une isolation du toit viable.

**Parmi eux nous retrouvons :**

- La réfection des planchers, incluant une isolation phonique et thermique (environ 16 500 €)
- La remise aux normes de l'installation électrique et l'achat de nouveaux radiateurs (environ 8 200 €)
- La rénovation des murs et des plafonds (environ 17 000 €)
- Les faïences et le carrelage de la salle de bain et des WC (environ 3 400 €)
- Les raccordements en plomberie des sanitaires et du chauffage (5 000 €)

Les entreprises sélectionnées pour les devis se trouvent toutes dans un rayon de 5 km.

Étant donné l'inflation actuelle, le coût total des travaux pourrait se situer entre 50 000 € et 60 000 €. Les travaux pourraient débuter courant 2023.



L'accès à l'appartement se fait via le hall d'entrée de la mairie. Après étude de la commission travaux, il est décidé de faire appel à un cabinet d'ingénierie pour avoir une meilleure approche de l'ampleur des travaux et afin de nous exposer les possibilités de réalisation d'une entrée indépendante au logement. L'étude de faisabilité a été confié à l'Agence Départementale d'Ingénierie de l'Ain (ADI 01) et les résultats nous ont été présentés au conseil municipal du 25 Juillet 2022. Malheureusement, et malgré les quatre scénarios (présentant chacun un accès différent à l'appartement), aucun n'a pu être retenu compte tenu des coûts de travaux, oscillant entre 160 000 € et 360 000 €. Le logement étant locatif, la commune ne peut prétendre à des subventions. Il est donc décidé de conserver l'entrée actuelle et de ne réaliser que les travaux propres au logement.

**TRAVAUX DIVERS**

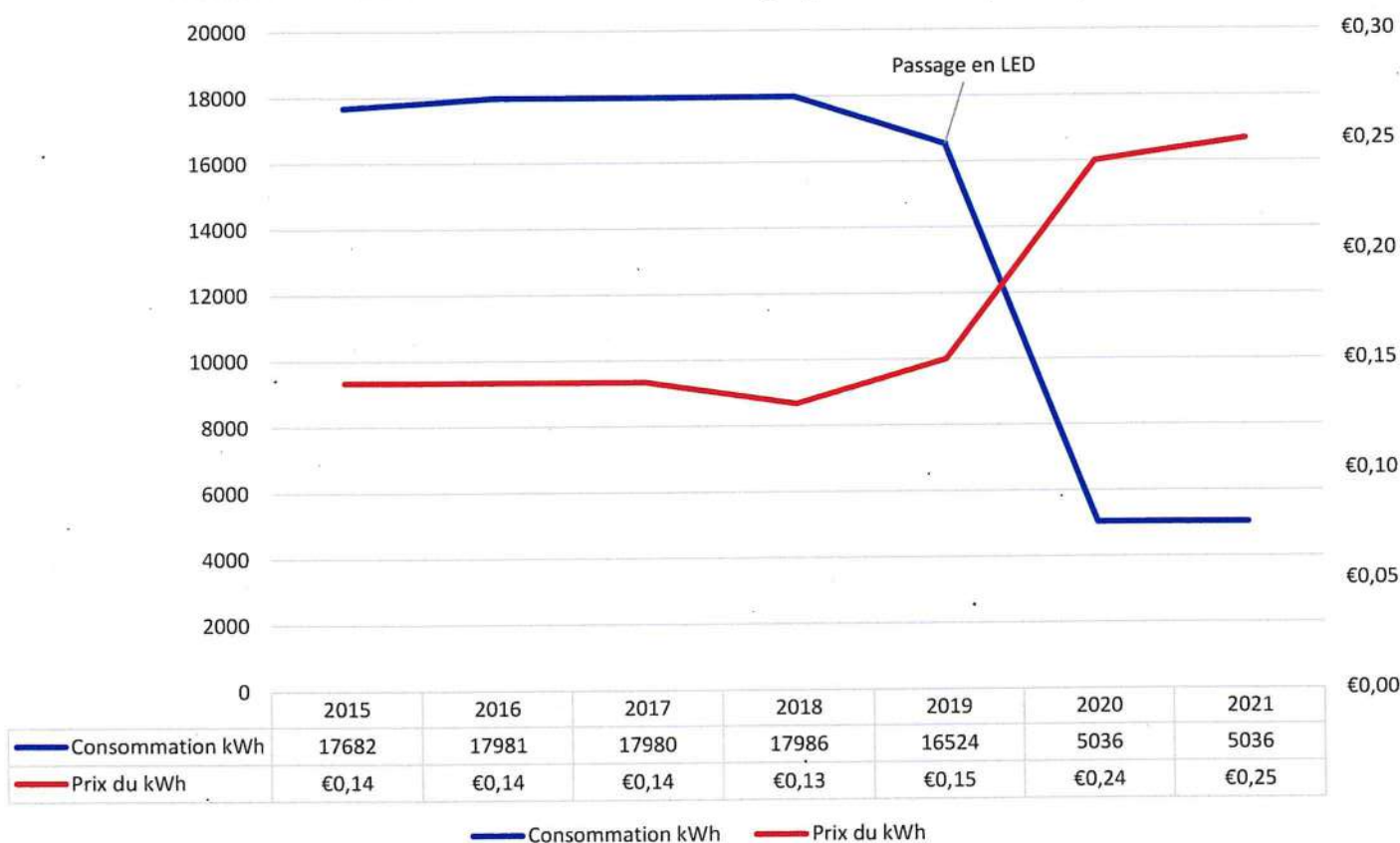
Pour des raisons de sécurité, un réaménagement de la place de la Mairie a été réalisé en Juin 2022. L'installation de barrières entre l'Eglise et le Monument aux Morts permet notamment de sécuriser la circulation aux abords du City stade.

**Pour information, le projet de chaufferie, destiné à alimenter en chauffage le logement de l'ancien presbytère et la salle polyvalente, est toujours d'actualité mais est néanmoins retardé avec pour cause la baisse des subventions initialement accordé pour ce type de projet.**

En 2019, sous le mandat de Yves Guillemot, avait été décidé une modernisation de l'éclairage public, avec, au total, 49 luminaires LED venus remplacer nos anciennes ampoules énergivores. L'investissement de 57 800 €, pour lequel le Syndicat Intercommunal d'Eclairage a pris 23 885 € à sa charge, avait pour but de réaliser des économies d'énergies amortissables en une dizaine d'année.



Evolution de la consommation de l'éclairage public et du prix de l'énergie



**Qu'en est-il aujourd'hui ?**

Comme vous pouvez le voir sur le graphique, il est indéniable que l'opération est un franc succès en termes de performances énergétiques. Nous passons subitement d'une consommation d'environ 17 000 kwh à 5 000 kwh annuelle, soit une baisse de 70 % (Pour rappel, les ampoules Led de 40 W sont venue remplacer des ampoules de 90 W). Il reste néanmoins la question du coût de l'énergie, qui lui a été revu à la hausse depuis 2020. En effet, le coût d'un kilowatt/heure a bondit de 0,15 € à environ 0,25 €, soit un coût annuel de 2479 € pour 2019 contre 1 208 € pour 2020 (1 271 € d'économie). Et dans l'éventualité où la commune ne se serait pas équipée de dispositifs à LED, sa facture annuelle s'élèverait à environ 3 966€ ! Fort est de constater que l'économie finale se situe aux alentours de 2 760 € par an.

### DEMATERIALISATION DES PROCEDURES D'URBANISME

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022 les modalités de dépôt des demandes d'autorisation d'urbanisme (certificats d'urbanisme, déclarations préalables de travaux, permis de construire, permis d'aménager, et permis de démolir) vont être facilitées.

Il sera possible pour tout administré de la commune de saisir et déposer une demande d'urbanisme en ligne en accédant à l'adresse suivante :

<https://portail.siea-sig.fr/sve/#/001150/>



Un lien mis en place sur le site internet de la commune vous permettra de réaliser les démarches nécessaires 7j/7, 24h/24 depuis chez vous sous réserve de respecter les Conditions Générales d'Utilisation du service qui vous sera mis à disposition.

L'objectif est de moderniser le service public, de fluidifier et accélérer le traitement des demandes, et de permettre aux usagers de ne pas se déplacer pour déposer les documents.

Le dépôt de dossier en version papier demeure toujours possible. Et la mairie reste la seule interlocutrice et responsable de l'instruction et de la délivrance des actes et des autorisations.



**SVE Urbanisme**

Powered by  SIRAP

## TRAVAUX VOIRIE

Des travaux de reprise des enrobées ont été réalisés sur le « chemin du réservoir » avec pose de bordures le long du réservoir.



Des travaux d'élagage ont également été réalisés sur diverses rues notamment le chemin du réservoir, la rue Hector Caillat, le chemin de la Charlette et le chemin du Barmont.





**14/04/22 - Le spectacle des Dromignons**



**01/05/22 - Les nombreux stands de l'ARCMA**



**24/04/22 - Dépouillage pour l'élection présidentielle**



**01/05/2022  
Honneur aux anciennes !**



**01/05/22 - Bourse d'échange de l'ARCMA**



**18/05/22 - Les Dromignons partent en classe de mer**



**04/06/22 - Nettoyage du lavoir**

**20/06/22 - Diffusion du 250<sup>ème</sup> film!**



**06/06/22 - Christelle (à gauche) remplace Cindy au secrétariat**





21/06/21 - Aurélien fier de présenter le fruit de son travail !



01/07/22 - Le marché des connaissances des Dromignons



22/08/22 - Le Choeur des Colporteurs



01/09/22 - Rentrée des classes !



03/08/22 - Les explorateurs de l'AGEK !



4/09/2022 - Boîte à musique à l'ancienne



09/09/22 - Réouverture des ports de Drom



13/09/2022 - Muskar avec les écoliers



17/09/2022 - Animation Premières Pages



14/09/22 - Expo photo du CROP

14/09/22 - L'Eglise réaménagée pour l'expo photos



14/09/22 - Exposition de photos du CROP



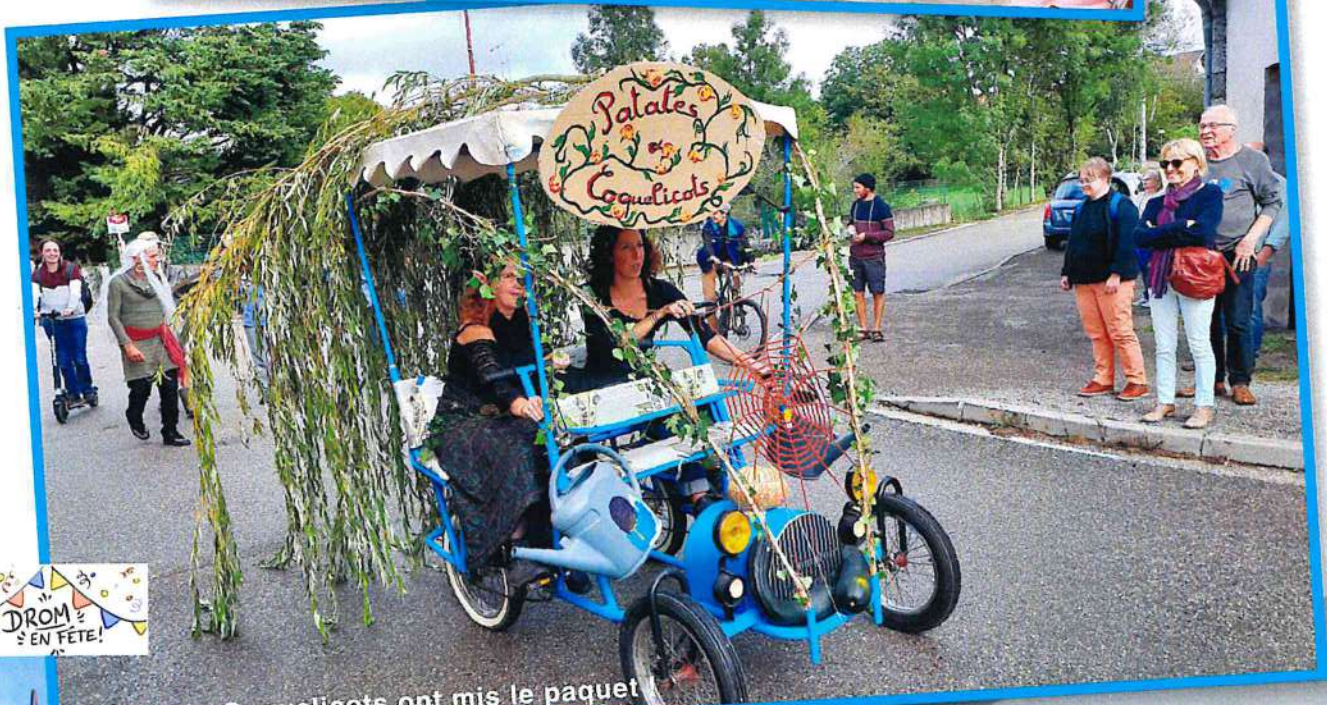
03/05/2022 - Préparation de la fête

24 et 25/09/2022 - Drom en fête





Les DJs sont prêts !



Patates et Coquelicots ont mis le paquet !



Le char des Dromignons



Les pompiers et leur équipe

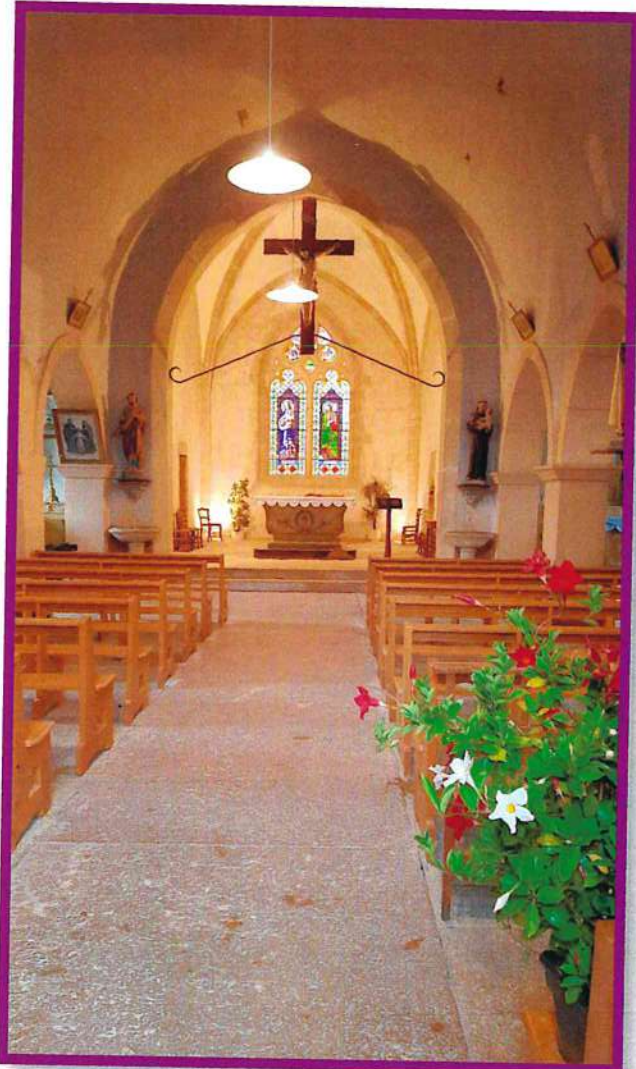


Les tartes tant attendues !



Le jardin partagé tient la buvette





25/09/22 - L'église prête pour la saint Thyrese



25/09/22 - Rien ne vient perturber nos musiciens, pas même la pluie !

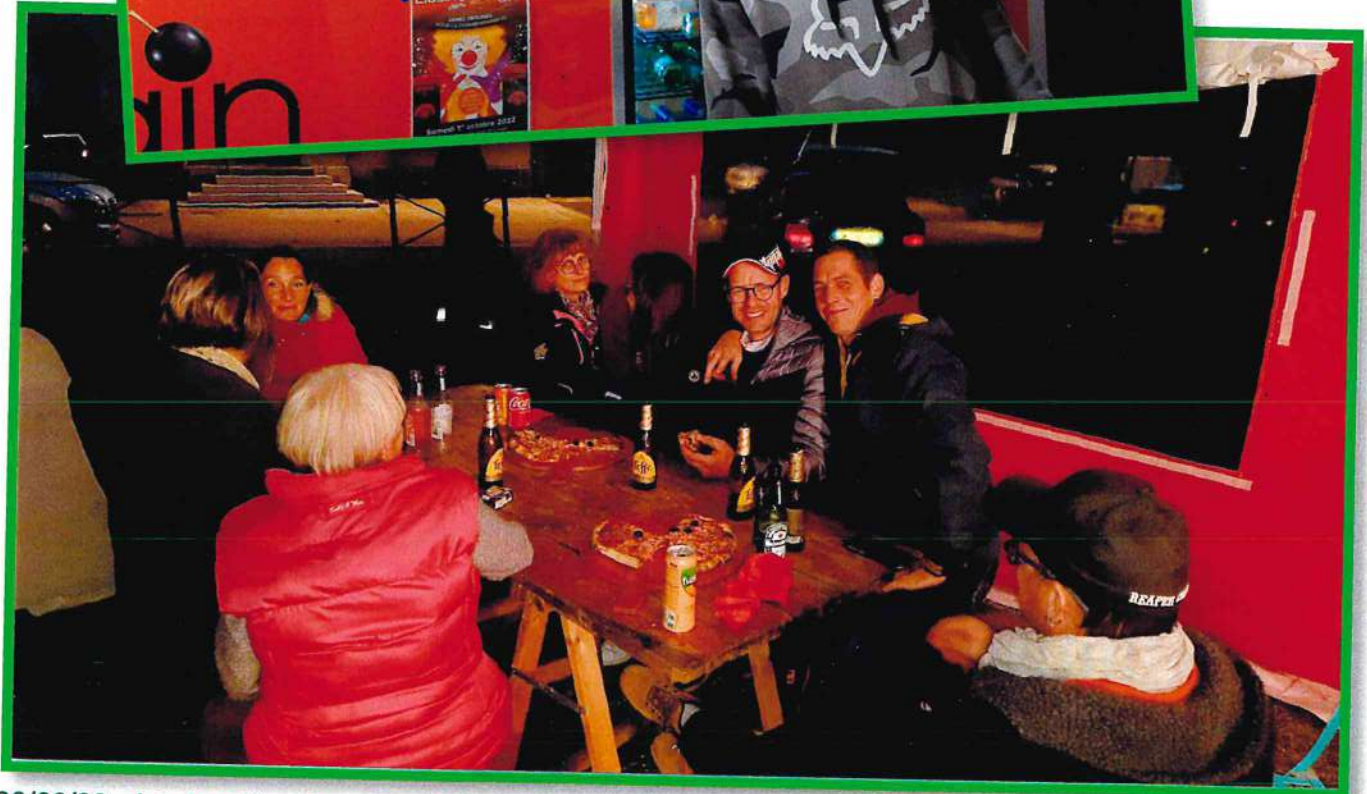
27/09/22 - Rallye du Suran



30/09/22 - Alors on se lâche !



30/09/22 - Bye les Cup'Ain !



30/09/22 - La dernière des Cup'Ain...



31/10/2022 - BOUH !



19/11/22 - Repas du CCAS





03/12/2022 - Remise de l'attestation Feux de forêt au jeune sapeur Charles Donin

09/12/2022 - Marché de Noël



## AMICALES RÉUNIES DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES DE LA VALLÉE DU SURAN

Au seuil de cette nouvelle année, les Amicales Réunies des Donneurs de sang bénévoles de la vallée du Suran, sont heureuses de vous présenter leurs vœux les meilleurs de bonne santé et de bonne année 2023.

Malgré les problèmes dus au Covid (report de l'A.G. de février à avril) les dons ont pu se dérouler dans de bonnes conditions et avec un nombre élevé de donateurs. Simandre en février, 66 présentés ; Hautecourt-Romanèche en avril, 48 ; Villereversure en juillet, 55 et Chavannes début novembre 52.

Tout au long de l'année la présidente, Françoise MILLET, souvent accompagnée de la secrétaire Laurence PECHOUX, se sont rendues à des invitations d'autres Amicales. Au congrès de l'UD01 à Viriat le dimanche 27 mars ; au concours de pétanque avec l'amicale d'Attignat ; à l'A.G. de l'Union Départementale ; à la réunion de France Adot (don d'organes) ; à l'AG de Saint Etienne du Bois avec repas à la maison des pays de l'Ain. Récemment, une réunion s'est tenue à Corveissiat, pour le devenir des collectes sur le plateau Ain Jura (Corveissiat, Thoirette, Aromas) qui sont en perte de vitesse. L'UD, l'EFS, la mairie de Corveissiat et l'amicale de la vallée du Suran étaient présentes. Des flyers seront distribués au marché du vendredi, un panneau sera installé à Marcou pour le prochain don afin d'aider la présidente Emilie BLASCO à relancer les dons sur le plateau.

Des Interventions dans toutes les écoles de la vallée ont eu lieu en juin classe CM1 et CM2, avec l'appui du DVD "c'est pas sorcier". Une écoute attentive des enfants a été ressentie, sûrement de futurs donateurs !

Voyez que le programme de certains membres du bureau est quand même bien rempli, et ceci pour le bon fonctionnement de notre Amicale. Un grand merci pour leur dévouement.

### Un rappel important !

**Donner son sang n'est pas uniquement un geste qui sauve des vies.**

Donner son sang est un geste bénéfique pour votre santé.

En effet pour bien fonctionner votre cœur a besoin d'un certain débit et volume sanguin. Si vous donnez votre sang régulièrement, ce geste va rendre votre sang plus fluide et il s'écoulera plus facilement dans les vaisseaux sanguins pour atteindre le cœur.

**Pour donner son sang, il suffit d'avoir 18 ans, de la bonne volonté et l'envie de se dire « peut-être qu'un jour, grâce à moi, une vie sera sauvée ».**



Lorsque vous viendrez faire votre don, vous rencontrerez chaque fois un docteur ou une infirmière, qui commentera avec vous un petit questionnaire que vous aurez rempli au préalable.

Suite à cette entrevue il sera décidé si vous pouvez donner votre sang ou non. Si vous ne pouvez pas donner votre sang, ils vous expliqueront pourquoi, et vous pourrez ainsi faire soigner un problème de santé que vous ignoriez.

**Merci le Don du Sang !!!**

### Dates à retenir pour 2023 :

L'Assemblée Générale à Hautecourt-Romanèche le 3 février 2023 à 19 h

Les Collectes 2023 auront lieu les jeudis de 15 h 30 à 19 h 00 :

- . Hautecourt : le jeudi 27 avril 2023
- . Villereversure : le jeudi 20 juillet 2023
- . Chavannes-sur-Suran : le jeudi 19 octobre 2023





pour tous, toute la vie, partout

SERVICES  
ET SOINS  
AUX  
SÉNIORS

ENFANCE  
ET  
PARENTALITÉ

ENTRETIEN  
DE LA  
MAISON

ACCOMPAGNEMENT  
DU  
HANDICAP

L'année qui vient de s'écouler a été plus sereine au niveau de la crise sanitaire, nous avons à peu près repris le court normal de nos interventions, toujours en conservant au maximum les gestes barrières afin de préserver la santé de nos bénéficiaires fragilisés.

Les réunions d'équipe des salariés ont repris mensuellement. Ces échanges entre salariées et administratifs sont primordiaux pour mener au mieux notre mission d'aide à domicile.

Afin de recréer du lien social après deux années d'isolement contraint, nous avons organisé, au mois de juin, une rencontre à Villereversure entre bénévoles et salariés en rapprochant les deux associations locales de Villereversure et Ceyzériat.

Une cinquantaine de personnes (adultes et enfants) ont répondu favorablement à l'invitation pour profiter d'un bon pique-nique autour de jeux anciens, jeux de boules. Ce moment de convivialité fut très apprécié.

### Micro-crèche de Villereversure

Ces dernières années, plusieurs communes de notre secteur ont fait remonter le constat d'une pénurie d'assistantes maternelles, constat qui s'est confirmé après une étude réalisée auprès de la population.

Un comité de pilotage s'est alors constitué comprenant la commune de Villereversure, la CAF, le département de l'Ain, l'ADMR des 2 Vallées et sa Fédération départementale afin d'étudier la faisabilité d'un projet de micro-crèche dont le concept étant de proposer des horaires atypiques (par exemple 6h. du matin à 22h.) avec un accueil au maximum de 10 enfants plus une place d'urgence.

La commune de Villereversure possédant du foncier disponible, ce projet s'est rapidement concrétisé. La micro-crèche est en construction, les travaux avancent dans les délais pour une ouverture en avril ou septembre 2023.

Pique-nique bénévoles/salariés Villereversure et Ceyzériat, le 10 juin 2022



Photo : Carole Brevet

2021

Heures d'intervention

Activité du secteur des Deux Vallées

28 723

Activité sur la commune de DROM

844

### DEVENEZ BÉNÉVOLE !

**Vous avez le goût de l'entraide, le sens de l'accueil, des qualités d'organisation et d'animation ?**

**Vous souhaitez vous engager aux côtés de notre association ?**

**N'hésitez pas à nous contacter !**

ADMR des Deux Vallées - Maison des Services - 95 place du Monument 01250 VILLEREVERSURE

Tél / Fax. : 04 74 51 86 77 - Mail : [adeuxvallees@fede01.admr.org](mailto:adeuxvallees@fede01.admr.org)

Cadre de secteur : Laetitia PERRODIN – Assistante administrative : Elisa MARGERAND

Assistantes techniques : Véronique BERNARD-PHILIBERT – Nathalie SIMONNET

## CINÉMA RURAL ITINÉRANT

## Cinéma rural itinérant Bresse Revermont :

Première saison complète après les années Covid pour le cinéma rural itinérant : 14 films ont été projetés, plus un dessin animé supplémentaire à Noël. Drom enregistre une hausse de fréquentation de 4 %, alors que l'on constate une baisse de l'ordre de 17 % pour les cinémas itinérants (dont Bresse Revermont) et 35 % pour l'ensemble des salles (42 % pour les cinémas burgiens). Ce déficit peut s'expliquer par la concurrence des plateformes vers lesquelles le public s'est tourné pendant la crise sanitaire.



## Diffusion de la culture en milieu rural

Le circuit a connu cette année le décès d'Alain Ratinet, membre fondateur de l'association, dont il fut le président de 1986 à 2019, et a intégré les communes de Marsonnas et Pont d'Ain, portant à son maximum son nombre de points de projection.

En ne considérant que les villages concernés (sans leurs zones d'attractivité), le circuit projette ainsi dans 19 salles pour plus de 26 000 habitants, soit une salle pour moins de 1 400 habitants (pour mémoire, la ville voisine propose deux cinémas pour 42 000 habitants).

Au niveau national, on compte 9,2 écrans pour 100 000 habitants...



Une salle parfois bien remplie ...

## Depuis 2003 à Drom

Vers la fin de cette 19ème saison à Drom, pour la 250ème projection, un bref historique de l'aventure a été présenté, rendant hommage aux bénévoles locaux l'ayant portée : Martine Bonnet, Serge Perely, Isabelle Poncet et Michelle Jaillet ; puis Tony Steel, Fabrice Desmaris, Jean-François Jagu, Maud Brochard et Marlène Péronnet, et encore Françoise Mino Vercellio et Marie-Thérèse, présente depuis le début. Une pensée était dédiée à Alex Genin et Martine Vicard, bénévoles assidus trop tôt disparus.



2003 : première séance, en 35 mm



2022, projection en numérique

**Communication !**

Afin d'améliorer la communication vers les spectateurs, un site internet est en cours d'élaboration, qui devrait être opérationnel dans l'année.

Par contre, fausse alerte début avril sur le projet de diffusion d'un nouveau genre. L'annonce pour des films pornographiques est ainsi à classer dans la catégorie poisson d'avril (ou « fake new » pour employer un terme actuel), et semble en avoir amusé beaucoup, étonné certains... mais son démenti en a peut-être déçu d'autres ?

**Des films d'actualité**

Dans leur programmation, les bénévoles choisissent des oeuvres le plus récentes possibles mais ils sont soumis à des contraintes techniques et à une dépendance des diffuseurs (les films ont alors généralement plus d'un mois) ; par contre, ils veillent à ce qu'ils soient sortis depuis moins de quatre mois, avant d'être en concurrence avec d'autres modes de diffusion. En effet, la « **chronologie des médias** » prévoit que, à compter de sa sortie en salle, un film doit attendre 4 mois pour être vendu ou loué ; 6 mois pour être diffusé sur Canal + ; 15 mois sur Netflix et 17 mois sur les autres services de streaming, comme Amazon Prime ou Disney + ; 22 mois pour les chaînes gratuites, comme TF1 ou France TV.

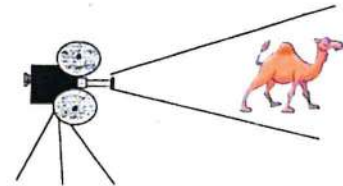


Les enfants ne sont pas oubliés !

**Une avant-première !**

Alors qu'il doit sortir le 1<sup>er</sup> mars, le film « **Les Petites victoires** » sera diffusé à Drom le 11 février dans le cadre d'un souhait du diffuseur. En effet, ce film de Mélanie Auffrey évoque l'histoire d'une petite commune rurale, sa Maire et sa classe unique, avec Julia Piaton, Michel Blanc, Marie Bunel et Lionel Abelanski !

(Mélanie Auffrey avait déjà réalisé « Roxane » avec Guillaume De Tonquédec, Léa Drucker et Lionel Abelanski, projeté à Drom en septembre 2019)



**LE CINÉMA RURAL ITINÉRANT, C'EST :**

**Un film toutes les trois semaines, pas de publicité, et un tirage au sort pour une place gratuite.**

**Pour plus de confort, on peut aussi apporter son coussin, voire son siège ; le tout pour**

**4€ la séance**

**(2€ pour les moins de 14 ans).**

**Vous aimez le cinéma ?**

**Rejoignez l'équipe de bénévoles de Drom !**

**PROCHAINEMENT  
DANS CETTE SALLE**

## SAPEURS-POMPIERS



Institution locale depuis plus d'un siècle et demi, la compagnie de sapeurs-pompiers change de nom : le « **C.P.I.** » (Corps de première intervention) devient « **S.L.I.S.** » (Service local d'incendie et de secours). Il reste sous autorité de la commune (alors que le S.D.I.S., dont dépendent les Centres de Secours, est départemental).

La structure dromnière est forte de **neuf bénévoles**, dont cinq sont en « double engagement », c'est-à-dire qu'ils sont aussi volontaires au Centre de Secours du Suran ; rappelons aussi que deux d'entre eux sont, par ailleurs, pompiers professionnels (l'un à Bourg, au SDIS de l'Ain, l'autre à Macon, au SDIS de Saône et Loire).

Sur l'année écoulée, le CPI a été appelé pour **neuf interventions** : trois « SAP » (Secours à personne), deux « AVP » et cinq « OD » (Opérations diverses).

Afin d'être opérationnels en toutes circonstances, ils sont tous soumis à des obligations de **formation** et d'entraînement. Ainsi, en plus des manoeuvres locales autour de divers thèmes, une manoeuvre annuelle est organisée avec le Centre de Secours ; celle de 2022 consistait à rechercher des victimes en milieu confiné (grotte et boyau karstique), puis à les évacuer en toute sécurité.



Lors de cette manoeuvre, le sergent Anthony Poncet se déclarait satisfait de l'opération : "chacun a effectué les bons gestes et les bénévoles du CPI ont efficacement réalisé diagnostic et premiers secours avant l'arrivée des renforts". De son côté, l'adjudant-chef Dominique Perrin, adjoint du chef du Centre de secours du Suran (CS) rappelle que "le CS s'appuie beaucoup sur le CPI de Drom, ce dernier comptant, de plus, cinq volontaires en double engagement". L'efficacité de cette collaboration, constatée lors des interventions réelles, démontrent alors toute la légitimité et la pertinence d'une telle structure en milieu rural.

## SAPEURS-POMPIERS suite

D'autre part, le sapeur Charles Donin a validé sa formation « Feu de forêt » cet été en se perfectionnant pendant un emploi saisonnier dans une caserne du Var. Pour mémoire, il a juste 20 ans et avait commencé son parcours en intégrant une section « JSP » dès le collège.

Au printemps, la compagnie a encore été victime d'un acte de malveillance ; cette fois, c'est le panneau du local du camion qui a été arraché.



Du côté de l'**amicale**, le retour à une situation sanitaire moins contrainte a permis aux pompiers et à leur familles et amis de se retrouver pour une journée détente au début de l'été, puis à fêter dignement Sainte Barbe en décembre.



Le président et le chef de corps ont aussi tenu à apporter leur collaboration à la journée de retrouvailles des **anciens pompiers** du secteur de Treffort, qui se déroulait cette année à Drom, après trois années d'interruption.

La fête de Drom ayant repris son cadre normal, la fabrication de tartes a aussi été un succès, avec des pénuries d'oignons, puis de fromage dès le début de la matinée ! Côté buvette, cette année, l'amicale a investi dans des « écocup » à son effigie. Quant aux calendriers, l'édition 2023 est 100 % Drom dans sa partie photos. Rappelons, s'il en était encore besoin, que les tartes et les calendriers sont les seules ressources de l'amicale qui contribue aux frais de fonctionnement de la compagnie.



De la Compagnie (1865) au SLIS (2022) en passant par la Subdivision de Compagnie (document de 1902) puis, de nouveau par la Compagnie (1933), le CPI (1953) et le CPINI2 (2004 : Corps de première intervention non intégré 2ème niveau).

D'après les données accessibles sur les sites de la Préfecture de l'Ain et du SDIS, l'Ain comprend 58 Centre de secours répartis sur le département, où sont engagés 325 sapeurs-pompiers professionnels et 2 187 sapeurs-pompiers volontaires, sous l'autorité du SDIS (service départemental d'incendie et de secours), géré par le Département.

Par ailleurs, on dénombre, en plus, 161 "CPINI" (corps de première intervention non intégré), unités communales où sont engagés 2 365 sapeurs-pompiers bénévoles (certains d'entre eux ayant la particularité d'un "double engagement" : CPI plus CS). Tous sont soumis à des exigences de formation et d'équipement.

*A ce jour, Drom bénéficie donc d'un pompier pour 24 habitants, quand la moyenne nationale s'établit à un pour 268 habitants.*

## JARDIN PARTAGÉ

## Patates et Coquelicots : Les années passent... et ne se ressemblent pas...



Une superbe arche de bambous attendait de s'habiller de haricots... Nous nous étions préparé à protéger nos tomates avec une serre fabriquée maison à partir de piquets de camping, de bambous et d'une bâche... Serre qui aura finalement peu servi... (Et se sera envolée aux premiers grands vents !)

Si l'année 2021 a été marquée par un été particulièrement pluvieux, c'est à la sécheresse que nous avons du faire face cette année 2022...

Le Printemps s'annonçait plutôt clément, et c'est plein de motivations que nous avons commencé nos plantations... Fèves et petits pois ont inauguré la saison, suivi de près par les pommes de terres, salades, betteraves, carottes et oignons..



L'été, il a fallu plutôt gérer nos réserves d'eau qui malgré les 4 cuves de 1000 l ont été insuffisantes à subvenir à nos besoins...

Il a fallu les remplir par deux fois et la ronde des arrosoirs aura bien occupé nos soirées.

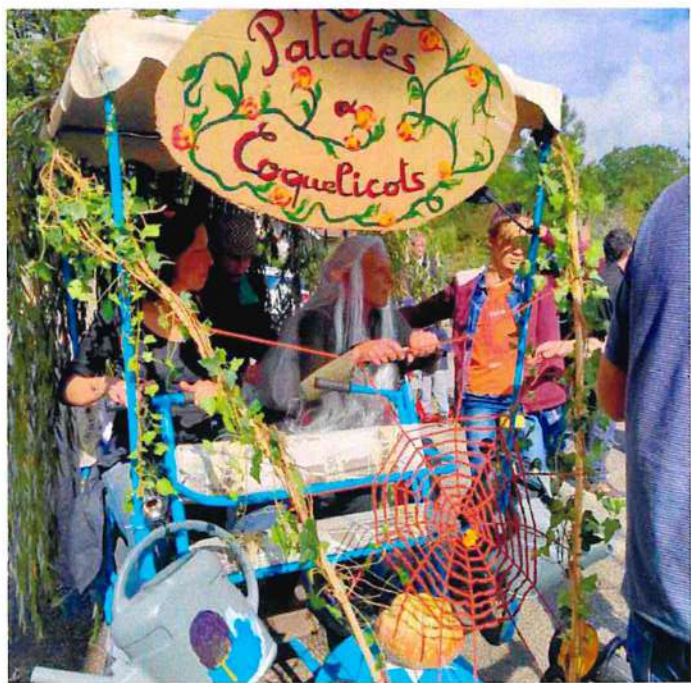
Il aura aussi fallu se restreindre à ne pas arroser toutes les plantations...



Le choix fut difficile, mais nous aura tout de même permis de garder un peu d'eau pour nos apéros...



JARDIN PARTAGÉ suite



Fier également de notre char pour la fête de Drom. Heureux de cette journée commencée sous des trombes d'eau et qui finalement nous aura offert un magnifique soleil pour parader et montrer comme l'on peut tous être des musiciens qui s'ignorent...



Et nous sommes fiers d'avoir eu (à défaut de coquelicots) **un seul et magnifique tournesol !**

Ce fut l'hécatombe pour les maïs courges et concombres... Mais les courgettes et tomates, fruits et légumes du soleil, résistèrent...



Et voilà, une autre année s'est écoulée... Il faut refaire les lasagnes, préparer l'hiver...

Et cette année : une nouveauté ! Nous aurons quelques choux et poireaux qui accompagneront les cotes de bettes...



L'année 2022 a marqué les 25 ans de notre petite bibliothèque rurale.

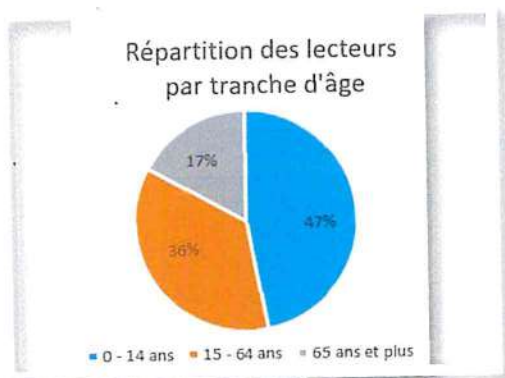


2022 a marqué les 25 ans de notre petite bibliothèque rurale et, après les années Covid, elle a immédiatement repris sa vitesse de croisière, pour le plus grand plaisir de ses usagers.

En effet, elle a enregistré **312 visites** dont 195 avec un prêt d'ouvrage(s), et, **en plus, assuré l'accueil des Dromignons, une semaine sur deux** en période scolaire.

De plus, pendant les heures de garderie scolaire, les enfants lisent sur place les livres laissés à disposition. **Cela représente environ 840 ouvrages empruntés !**

Au total, ce sont alors **737 ouvrages qui ont été prêtés**, dont 188 pour l'école (soit une moyenne de 3,5 livres par habitant).



L'étude de la composition du lectorat fait ressortir que :

- \* plus du tiers des lecteurs ont entre 15 et 64 ans
- \* les plus de 65 ans représentent un lecteur sur six
- \* et presque la moitié du lectorat est dans la tranche des moins de 14 ans (hors scolaires)

Mais, en ce qui concerne les jeunes, à part quelques exceptions, les ados sont les grands absents, ce qui est un constat général : ville ou campagne, grosse structure ou petite bibliothèque.

La bibliothèque fonctionne avec quatre bénévoles : Marie-Thérèse Genin, Monique Didierlaurent, Martine Bonnet et Anne Goutagneux qui vient de se joindre à l'équipe. Ses services sont totalement gratuits et la participation financière de la commune permet d'acheter des livres ; sont alors privilégiés les ouvrages pour enfants. Dans le domaine de la jeunesse, Martine participe aussi toujours, le vendredi après-midi, à l'opération "**Lire et Faire lire**", où elle accompagne plusieurs des plus jeunes écoliers dans la lecture et la compréhension d'histoires confiées par le Maître d'école.



Pionnière dans les animations, la bibliothèque a régulièrement proposé des animations dans le cadre des opérations « **Lectures communes** » (la fête du livre en milieu rural) et « **Premières Pages** » (sensibilisation au livre dès le plus jeune âge). Ainsi, en septembre, quatre natifs de 2021 se sont vu remettre le livre « Tok tok tok » après en avoir admiré l'histoire en spectacle.



## BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE suite

L'année 2022 a marqué les 25 ans de notre petite bibliothèque rurale.

Depuis cinq ans, de gros efforts ont été demandés (surface dédiée, plages d'ouverture, jours de formation des bénévoles, suppression du bibliobus au bénéfice de la navette, participation financière de la commune) par le Département, partenaire de la bibliothèque, dont les normes sont plus exigeantes.

Désireux de maintenir ce service de diffusion de la culture en milieu rural, bénévoles et commune se sont constamment adaptés, maintenant la bibliothèque de Drom dans la moyenne nationale, tant en nombre d'inscrits par rapport à sa population (17 %) qu'en nombre de prêts par habitant (source : site du Ministère de la Culture). Validant cette conformité, la prochaine convention avec la DLP (Direction de la Lecture Publique) est programmée en janvier.



Depuis la suppression du bibliobus, les bénévoles vont une fois par an à la DLP pour choisir et échanger une centaine de livres (qui sont proposés en plus du stock de la commune). Chaque personne peut aussi consulter le site <https://lecture.ain.fr/> pour choisir des ouvrages disponibles et les réserver auprès de la bibliothèque de Drom ; faire une demande particulière (les nouveautés ne sont pas disponibles tout de suite) : une navette passe toutes les deux semaines pour apporter les livres demandés et reprendre les restitués.

### Les heures d'ouverture :

lundi de 17h30 à 19h

mercredi de 17h à 18h

samedi de 10h à 11h30

La bibliothèque de Drom accueille gratuitement les lecteurs.



## FLEURISSEMENT



Tous les membres du Comité de fleurissement aidés par les bénévoles ont réussi à fleurir notre village. Les quatre bacs qui étaient autour du monument avant sa réfection ont été déplacés. Deux de ces bacs ont été posés vers la grange et les deux autres ont été repositionnés sur la place du village.

Les jardinières en bois de la croix en très mauvais état devaient être remplacées. Charles s'est chargé de la confection et a été secondé par Yves pour la mise en place et la fixation.

Avec la sécheresse exceptionnelle donc les restrictions d'eau, les plantes ont passé un été difficile.

Malgré cela, les membres du Comité de fleurissement restent toujours présents et dévoués pour apporter un peu de couleurs dans le village.

*Merci à la Municipalité et à tous les bénévoles.*

*Comme chaque année un appel est lancé aux personnes qui souhaitent se joindre à nous.*



## CLUB DE L'ÂGE D'OR

## Le club de l'âge d'or compte 15 adhérents

Ils ne participent pas tous aux jeux le mercredi.

Nous ne pouvons plus taper le carton par manque de jours de cartes. Si vous aimez les jeux, venez passer un moment convivial avec nous le mercredi après-midi à la salle polyvalente, vous serez bien accueilli.

## Repas des aînés



Nos aînés se sont rassemblés le Samedi 19 Novembre, au restaurant Tissot à Simandre sur Suran. 22 personnes ont répondu présents et ont pu savourer la fameuse omelette Norvégienne qui a fait la renommée de ce restaurant. Les absents n'ayant pu se rendre au repas ont pu se consoler avec un panier garni confectionné par le Gamm Vert de Simandre.



### En cette année 2022, les Dromignons ont encore vécu une année bien remplie.

- ▶ En janvier les élèves ont pu assister au spectacle musical « Lapin cachalot » dans le cadre des petites scènes vertes à Cormangoux.
- ▶ Toujours en ce début d'année, en partenariat avec Tannerie, les élèves ont pu profiter du spectacle « Musique à l'idée », durant lequel ils ont découvert des chansons toutes plus originales les unes que les autres et où ils ont même pu manipuler différents instruments.
- ▶ En février, après une phase de découverte de la programmation, les Dromignons se sont fait prêter des robots programmables par la circonscription afin de tester leurs connaissances dans le domaine.
- ▶ En mars, les Dromignons ont bénéficié de plusieurs interventions du Collectif Revermont. Objectif. Photo. Durant celles-ci, les élèves ont pu s'initier à la photo nature avec l'aide des bénévoles de l'association et des parents. Ces interventions nous ont ensuite permis d'exposer lors des rencontres photographiques des 10 et 11 septembre.
- ▶ Avril a marqué le retour des représentations théâtrales des élèves. En effet, les enfants ont joué « Les enfants du Capitaine Grant » devant une salle comble.
- ▶ En mai, notre projet danse avec les intervenants de la communauté de communes a abouti sur un bal qui a eu lieu à Simandre-Sur-Suran.
- ▶ Le lendemain de ce bal, du 16 au 20 mai, c'était la grande aventure pour les Dromignons avec la classe de mer à Sausset-Les-Pins. Au programme de ces 5 jours : voile, découvert des richesses de la Méditerranée, pêche à pied, visite de Marseille...
- ▶ De retour dans l'Ain, les élèves ont une nouvelle fois participé aux plantations du jardin partagé.
- ▶ A la suite de notre visite aux Journandises nous avons entamé un travail en classe avec l'artiste Karine Chantelat. Les élèves ont fabriqué des œuvres en volume qui ont été exposées au lavoir en juin.
- ▶ En juin, nous avons également participé au projet Ecolozik, en partenariat avec la Tannerie. Durant ce projet les élèves ont pu bénéficier d'intervention de Sébastien Licopili, qui leur a permis de confectionner des instruments et d'en jouer pour accompagner un conte. Tout cela a débouché sur une représentation à la Tannerie.
- ▶ Pour clôturer l'année, a eu lieu le traditionnel marché des connaissances où les élèves ont pu apprendre de nombreuses choses aux habitants : cuisiner, peindre, bricoler... C'est également ce jour-là que les cm2 ont reçu leur dictionnaire d'anglais afin de préparer au mieux leur entrée au collège.
- ▶ De plus, l'école a de nouveau reçu le label éco-école. Celui-ci vient récompenser le travail des élèves sur le thème des déchets avec le renforcement du tri dans notre école.
- ▶ Après les grandes vacances, c'est le retour en classe pour les Dromignons, avec pour commencer l'année le retour de la fête du village. Durant celle-ci les élèves ont décoré un char sur le thème de la forêt.
- ▶ En septembre, les élèves ont expérimenté sur le thème des animaux en utilisant une couveuse ce qui leur a permis d'accueillir deux poussins.
- ▶ En octobre, avec France Nature Environnement, les Dromignons ont bénéficié des trois interventions sur le thème des pelouses sèches. Cela leur a permis de découvrir les particularités de ce milieu.
- ▶ Toujours en septembre, nous avons également commencé le cycle de natation qui a permis aux élèves de profiter de 10 séances de natation à la piscine carré d'eau.
- ▶ En novembre, nous avons commencé les investigations pour l'écriture d'une nouvelle B.T.J sur le comté. Les B.T.J sont des revues documentaires rédigées par des classes auxquelles sont abonnées 700 classes environ en France. Pour débiter notre enquête, nous avons visité la fromagerie de Drom.
- ▶ En décembre, l'habituel marché de Noël a clôturé l'année avec la tenue du stand de vente de couronnes et de décorations fabriquées par les élèves et les parents.
- ▶ Quelques jours plus tard, les élèves ont pu savourer le traditionnel repas de Noël confectionné par Pascale.



**Pour conclure, je désire de nouveau remercier tous les acteurs qui œuvrent pour la vie de l'école : Sou des écoles, Pascale, municipalité, habitants du village... C'est grâce à vous tous que notre belle école peut continuer à fonctionner et à vivre.**

## Rencontres photographiques : essai transformé pour le CROP (Collectif Revermont Objectif Photo)



La toute jeune association avait peiné à concrétiser son projet phare ; en effet, créé en janvier 2020, le « Collectif Revermont Objectif Photo » avait dû, pour les raisons que l'on sait, reporter trois fois son exposition dont la première édition, en septembre 2021 avait été un franc succès.

# CROP

Collectif Revermont Objectif Photo



Réitérée en septembre 2022, l'opération a démontré sa pertinence et, déjà, assis sa réputation : « **le nom du village de Drom commence à être associé à un événement photographique** » a-t-on alors entendu dire aussi bien dans le monde de la photographie que par le président délégué de l'office de tourisme. En effet, sous un soleil radieux, presque un millier de visiteurs est venu déambuler dans le village, le long d'un parcours agrémenté de plus de 80 photos, à la découverte de pas moins de 18 expositions complètement différentes, réparties dans des décors les plus hétéroclites : église, salon, grange, galerie, bûcher, salon, four, garage, école, écurie . . .

En prologue, une conférence décentralisée, sur le lynx, était proposée à Treffort, où l'APACEFS a aussi suscité l'intérêt du public (Association des Protections Alternatives pour la Cohabitation de l'Élevage et de la Faune Sauvage).



### Les Dromignons partie prenante

Pendant l'année scolaire précédente, le collectif a fait découvrir cet art aux Dromignons et leur a expliqué son histoire et ses techniques. De cet accompagnement a ainsi résulté une des expositions de l'automne . . . et ils sont maintenant tous impatients pour continuer dans cette voie : une visite du musée de la photographie, à Chalon, est même déjà inscrite au programme !

### 2023 : on remet ça !

Une telle opération a été rendue possible grâce à divers soutiens et partenariats : Communes de Drom et de Val Revermont, communauté d'agglomération, Département, Fonds départemental de la vie associative, mais aussi au mécénat de plusieurs entreprises (dont la fromagerie de Drom). S'il convient de les remercier vivement, ne sont pas, non plus, oubliées, toutes les personnes de Drom qui ont mis à disposition des locaux pour accueillir les artistes, ou, plus simplement, permis l'accrochage de photos sur des murs, clôtures ou dans des propriétés privées.



La troisième édition est alors sur les rails pour **samedi 9 et dimanche 10 septembre**. Afin de compléter les lieux d'exposition et de proposer un parcours plus homogène, le CROP fait alors appel aux propriétaires (ou locataires !) dans le village pour des mises à disposition de locaux, quelle que soit leur nature. Plusieurs bénévoles supplémentaires seraient aussi les bienvenus pour une meilleure organisation de ces deux journées !



## L'année 2022 du Trail Dog Adventure

### Une reprise feutrée pour 2022

Les voyants passant doucement à l'orange pour le monde des sportifs, après deux années de rouge covid, nous avons espéré une bonne saison 2022. Nous n'avons toujours pas l'ambition de faire une course sur l'année, mais la gnac pour en construire le projet pour 2023.

Le début d'année 2022 (fin de saison pour notre club) fût compliqué tant pour nos compétiteurs que pour nos adhérents loisirs car les températures hautes ont vite mis un terme aux entraînements et compétition qui n'était déjà pas très nombreux au calendrier.

Pour autant, nous avons profité de ce beau temps pour organiser en mai un week-end rencontres/retrouvailles où nous avons comme à notre habitude pu partager avec d'anciens et de nouveau adhérents sur notre passion.

L'assemblée générale du club, qui s'est tenue le 4 septembre à Montracol, a été le coup d'envoi de la nouvelle saison et des nouveaux projets. Nous avons remis en place les entraînements "découverte", une fois par mois, ce qui nous a permis de belles rencontres qui aboutiront peut-être sur de nouveaux adhérents.

Côté compétition, nous ne pouvons qu'être fiers. Un seul compétiteur dans nos rangs, mais pas des moindres puisqu'il ne cesse de faire des podiums dans sa discipline phare, la trottinette 2 chiens...

Palmarès de notre Alex pour ce début de saison :

A la course la Clé des Champs, organisée par le club Raiddogs, il termine 1<sup>er</sup> de sa catégorie

Et pour le championnat de France à Charolles, il termine 11<sup>ème</sup> au général et 3<sup>ème</sup> nordique pour sa première participation et sur un terrain bien boueux.

Du coup, il troque la boue contre de la neige en traîneau 2 chiens sur la Raiddogs, le bivouac, et finit 2<sup>ème</sup> au général et 1<sup>er</sup> nordique...

Étant en milieu de saison, je pense que nous allons encore le voir briller...

Vous pouvez d'ailleurs suivre ses aventures sur sa page facebook Teamlittlewolf.



Et pour redonner élan et envie, nous nous sommes donc lancés, avec l'organisation de la Cani-Maconnaise qui aura lieu les 25 et 26 mars à Sennecé les Maçon.

Nous espérons avoir un maximum de concurrents pour cette reprise dans l'organisation de course après quelques années.

Nous gardons en tête la devise empruntée à nos amis Belges, MUSH FOR FUN qui est l'état d'esprit de notre club qui, au-delà du partage de notre passion, a vu naître, au fil des années, de belles amitiés !



Alors n'hésitez pas à venir nous voir sur l'un de nos événements !

**Bonne année 2023 à tous !**

## L'ARCMA (Association Revermontoise pour la Conservation des Mécaniques Anciennes) C'est une affaire d'histoire(s).

### Tout d'abord, les belles histoires de 2022.

- La bourse de Drom, qui a été une belle réussite. Le soleil fut de la partie, et le public très nombreux a pu admirer les expositions riches de modèles rares. La bourse a bénéficié de la présence de nouveaux exposants.
  - Les trois rencontres saisonnières dans nos locaux de Chavannes : c'est l'occasion de réunir les passionnés de mécanique ancienne pour un moment de convivialité. Lors de ces rencontres nos locaux sont ouverts à la visite pour le public.
  - La participation au salon RetroFolies, au parc AinterExpo. 2 jours d'animations autour des tracteurs anciens, motos et moteurs d'époque.
  - La fête de la mob, qui s'est déroulée le 4 septembre à Chavannes. C'est une journée conviviale, permettant de voir une exposition de mob de tous âges, et pour les participants de se promener en mobylettes sur nos routes.
- Ensuite, l'histoire des personnes. Les bénévoles qui donnent du temps à l'ARCMA. Ce temps donné pour la fabrication d'une mezzanine de 160 m<sup>2</sup>, dans les locaux de Nivigne et Suran. Cette mezzanine permet d'exposer au public les petits matériels de l'ARCMA.
- Et enfin, le lien avec l'histoire, la grande.

Après le déménagement en 2021, l'ARCMA a enfin pu reprendre ses activités de protection du patrimoine mécanique. On note plus particulièrement la poursuite des travaux de restauration d'un tracteur « Micromax » 4 roues motrice (une rareté !), et la réparation d'un élévateur « Translev ». Ces deux engins ont été fabriqués à Bourg en Bresse et sont la mémoire d'une histoire industrielle riche de la région.

L'ARCMA a aussi pu sauver de la rouille un camion « Pierce-Arrow » datant de 1918. Ce camion a été apporté par l'armée américaine lors de la grande guerre. Il était stocké en partie dehors et sujet aux intempéries depuis 30 ans. L'ARCMA remercie le donateur qui a permis le sauvetage de ce témoin de l'histoire, la grande histoire.

Toutes ces histoires ont été possibles grâce à l'engagement de la municipalité de Nivigne et Suran, qui nous a aidés tout au long de 2022. L'ARCMA tient aussi à remercier la CA3B pour la confiance et l'aide apportée au projet de mezzanine et la commune de Drom qui nous permet d'organiser, dans le village, notre traditionnelle Bourse d'échanges exposition. Nous rappelons que le local est ouvert tous les mercredis à partir de 17h. Nous accueillons avec plaisir tous les curieux qui souhaitent découvrir nos activités, et participer à notre petite histoire d'association locale.

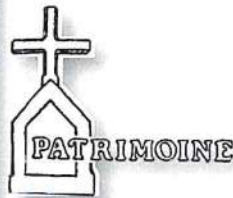


### Patrimoine : le lavoir lavé

Après le succès du repas « Poulet au Clon », lors de la St Thyrse 2018, et ayant été ensuite sollicitée par quelques gourmands, l'association avait programmé une journée dédiée au printemps. Mais un trop faible nombre d'inscriptions a contraint d'annuler cette réjouissance.



Avant la période estivale, par contre, le lavoir a été l'objet d'une opération commando. Jeunes frênes, ronces et orties commençaient ainsi à se réapproprier le site : il a alors retrouvé un aspect plus convenable ; de même, le bassin a été nettoyé, débarrassé de la boue, des pierres et de la mousse, alors que les services de la commune se chargeaient d'un bon coup de tondeuse, finissant de rendre le site attrayant avant l'exposition temporaire de Dromignons et les visites guidées de l'été.



### De haut en bas, du nord au sud : les tribulations du Campanile

Symbole de l'association, monument emblématique de Drom, le campanile a effectué plusieurs déplacements ces deux derniers siècles : retour sur un peu d'histoire !

La paroisse de Drom est déjà citée, en 640, sous le vocable de Ste Catherine ; une chapelle seigneuriale est probablement érigée avant le XII<sup>ème</sup> siècle (contre l'église St Thyrse actuelle). Elle est, semble-t-il, détruite en 1793, au moment de la dispersion des biens du clergé et de la destruction des signes religieux. Le clocher de l'église, constitué d'un campanile à cloche unique, est alors rasé : il convient qu'aucun signe religieux ne dépasse de la toiture ("étendards d'un culte dominateur", près de 800 clochers auraient ainsi été détruits dans le département.)

### Caché une douzaine d'années

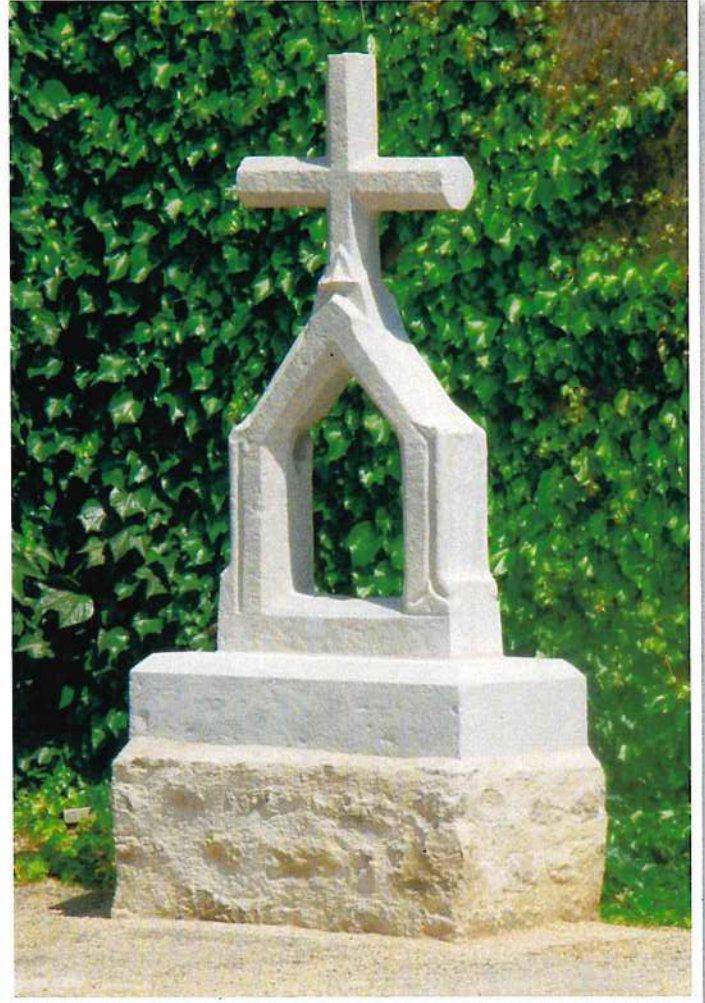
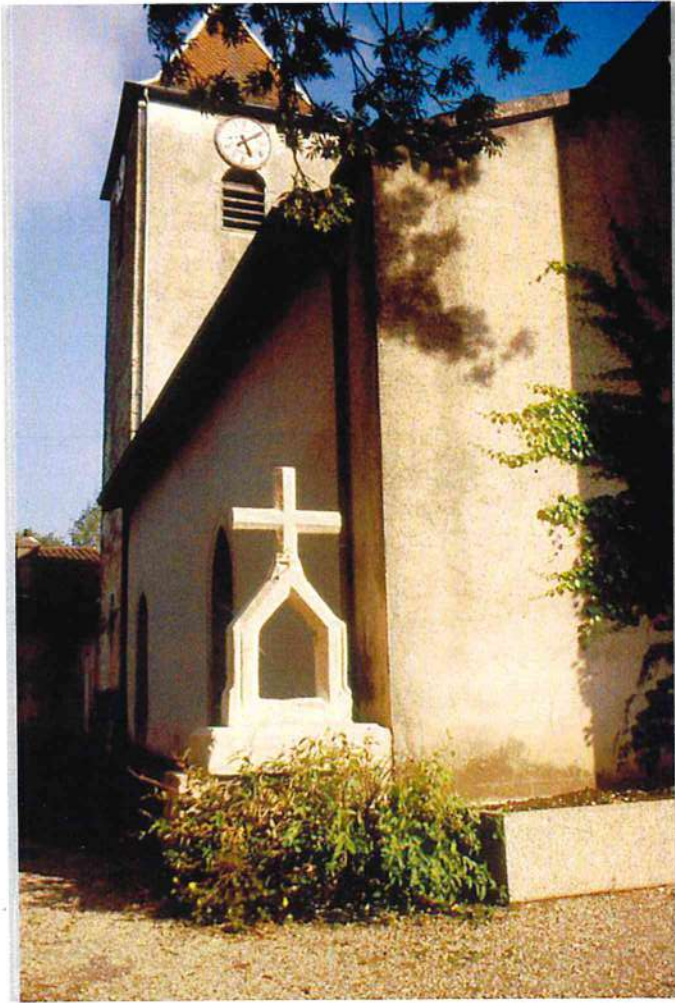
Plusieurs habitants de Drom, apparemment hostiles aux excès antireligieux de la Terreur, rachètent le presbytère à titre privé : peut-être récupèrent-ils aussi le campanile pour le mettre en sûreté, à l'abri de la tourmente révolutionnaire ? Taillé d'une seule pièce, ce monument gothique pourrait être contemporain de la reconstruction du chœur de l'église (1475).



**Retour au calme**

En 1806, le calme revenu, un nouveau clocher est construit. En 1808, le 31 janvier, le presbytère est racheté par la commune à ses quatre propriétaires. On peut imaginer que c'est à cette époque que le campanile ressort de l'ombre pour être placé en face de la porte de l'église Saint Thyrese, sur le mur de clôture.

En 1922, le mur disparaît lors de la création de la place Docteur Gaillard : le campanile est donc de nouveau déplacé pour être exposé contre l'église, dans le coin Nord-Ouest.

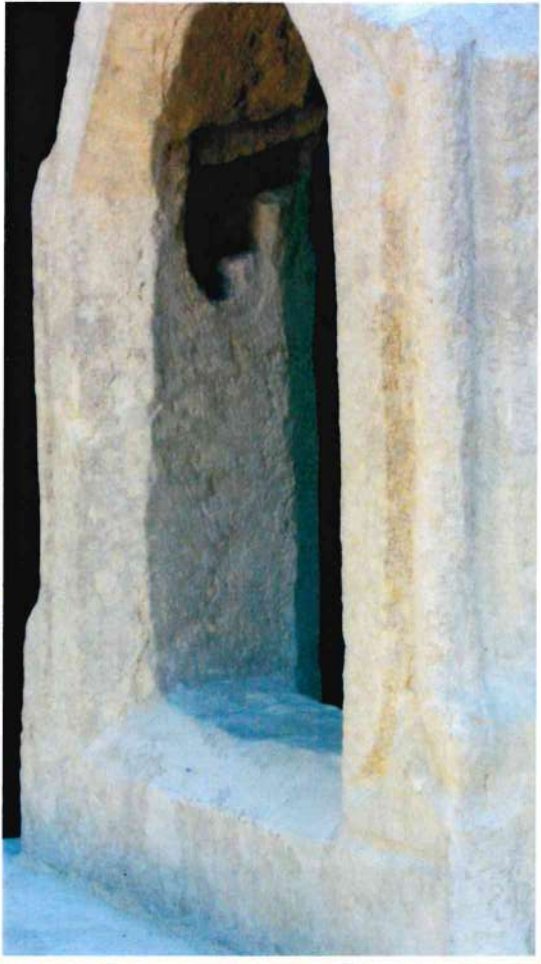


Jusqu'à 2006 où, profitant des travaux d'aménagement du coeur du village, il est installé sur la façade Ouest de l'église, côté Sud, où il sera mieux en valeur. Par la même occasion, sa restauration est confiée à une entreprise spécialisée qui lui redonne une nouvelle jeunesse et une nouvelle solidité dans les règles de l'art : c'est reparti pour 600 ans !

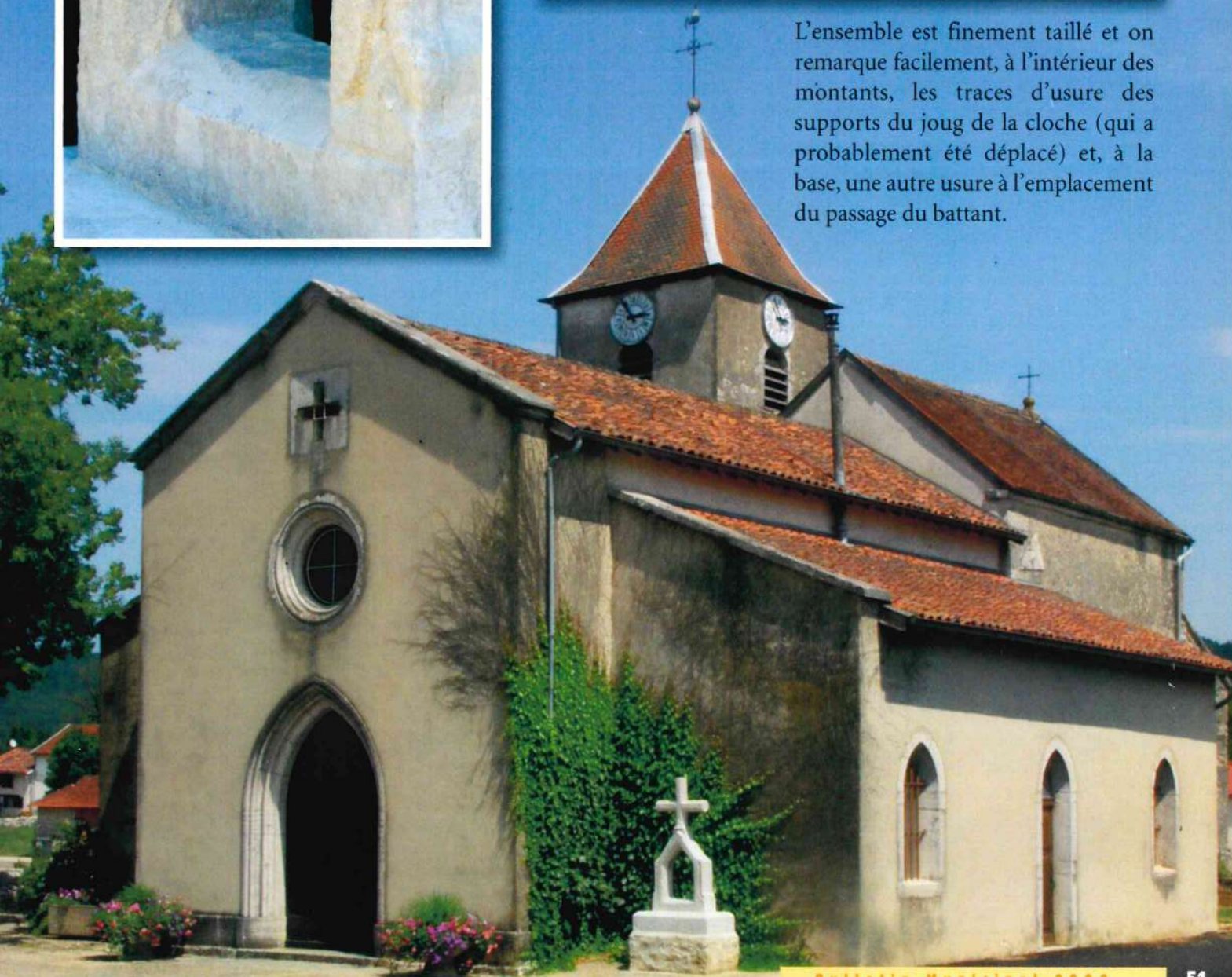


**(Après la restauration de 2006)**

La partie supérieure est emboîtée dans le bloc support par un système de tenon/mortaise.



L'ensemble est finement taillé et on remarque facilement, à l'intérieur des montants, les traces d'usure des supports du joug de la cloche (qui a probablement été déplacé) et, à la base, une autre usure à l'emplacement du passage du battant.





Drom  
Village Revermont



**PanneauPocket**



[drom.grandbourg.fr](http://drom.grandbourg.fr)

